MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

FOUILLES

DE

L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

DU CAIRE

(ANNÉES 1923 ET 1924)

SOUS LA DIRECTION DE M. GEORGE FOUCART

RAPPORTS PRÉLIMINAIRES

TOME DEUXIÈME



TROISIÈME PARTIE

TELL EDFOU

PAR

M. HENRI HENNE

LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1925

TROISIÈME PARTIE

RAPPORT

SUR

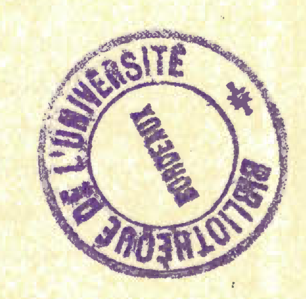
LES FOUILLES DE TELL EDFOU

(1923 ET 1924)

PAR

M. HENRI HENNE







LE CAIRE
IMPRIMERIE DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

1925

RAPPORT

SUR

LES FOUILLES DE TELL EDFOU

(1923 ET 1924)

PAR

M. HENRI HENNE.



Les fouilles de 1923 et 1924 [1] ont complété notre connaissance de l'Edfou arabe et copte, et nous ont permis d'atteindre la couche gréco-romaine.

La campagne de 1923 a étendu la fouille du Ier secteur (1922) du côté du mur d'enceinte du temple. En 1924, nous avons poursuivi au nord la fouille du IIIe secteur (1922). Non seulement les résultats antérieurs sont confirmés en général, mais nous pouvons maintenant dater en toute certitude la dernière couche habitée du tell; nous savons de plus que, sur un point au moins, les lieux, abandonnés après le xe siècle, ont été transformés en cimetière; enfin, avec trois grands papyrus arabes, nous avons exhumé de nombreux débris de poterie en argile et en terre émaillée : et cette dernière trouvaille peut avoir son prix, si l'on songe à la pauvreté relative de nos documents sur la céramique des premiers temps de l'Islam [2].

La couche gréco-romaine n'a pu être atteinte que sous le Ier secteur. A défaut de papyrus, elle nous a fourni, avec quelques jolis objets de style égyptien, un petit nombre de ces statuettes de terre cuite, dont M. Perdrizet et d'autres ont montré l'intérêt.

Nous avons pu établir aussi la liaison entre les parties fouillées par l'Institut français et les points extrêmes atteints par les *sabbakhîn* les années antérieures, c'est-à-dire : 1° du côté du «cirque», à l'ouest et au sud-ouest du Ier secteur; 2° du côté du mur d'enceinte du temple, au sud du même secteur; 3° du côté du mur d'enceinte encore, mais cette fois au nord du IIe secteur (1922), afin de dégager les abords de la salle dallée à colonnes [3].

[1] Deux mois chaque fois (janvier-février), plus quelques jours en décembre, avec la collaboration de M. Bisson de la Roque. — Sur les fouilles antérieures, cf. *Rapport préliminaire 1921-1922* (même série, t. I, 2e partie). — Je n'ai pu revoir les lieux en 1925. — Pour les *plans*, cf. pl. XXXI-XXXIII.

[2] Cf. plus loin, p. 17.

[3] Le IIe secteur a été également fouillé. Mais il est préférable d'attendre une nouvelle campagne pour exposer des résultats d'ensemble (cf. *Rapport*, I, 2e partie, appendice III). — De même, le IIIe secteur de 1921-1922 ne pourra être complètement déblayé qu'après l'exploration achevée de la partie correspondante du nord.

I

La couche supérieure comprend essentiellement des chambres à sous-sols voûtés. Les trouvailles, analogues dans l'ensemble à celles de la première campagne[1], indiquent que nous avons affaire à des lieux d'habitation, occupés en dernier lieu au xe siècle après J.-C.

§ 1

Les trois papyrus arabes, découverts intacts, encore munis de leur sceau d'argile[2], auraient suffi à prouver que ces quartiers étaient d'époque arabe. Mais, de plus, parmi les *ostraka* sortis de terre, deux d'entre eux, datés, sont attribués par M. Noël Giron[3] aux années 320 (13 janvier 932) et 324 (30 novembre 935 ou 19 novembre 936) de l'Hégire. Date sûre, à la différence de celle que nous donnait le codex arabe[4] découvert en 1922[5] car, si un livre précieux peut se conserver des générations durant dans une même famille, il n'en est vraisemblablement pas de même d'*ostraka*, analogues à nos reçus de percepteurs ou à des notes de fournisseurs. L'hypothèse émise dans notre premier rapport se trouve donc ainsi confirmée[6].

Avec ces quartiers, nous avons affaire à la dernière couche habitée[7] : mais il est impossible d'assurer si *toute* cette région du *tell* antique a été abandonnée après le xe siècle, les destructions des *sabbakhîn* ne nous en ayant laissé que la moindre partie[8] — impossible aussi de dire les raisons de cet abandon : si le rez-de-chaussée des maisons est à peu près détruit partout, les caves sont assez souvent intactes, mais l'état des trouvailles ou leur nature montrent bien que les habitants avaient eu le temps d'emporter tout ce qu'ils jugeaient le plus précieux.

Le mélange de certains de ces objets pourrait sembler curieux. Ici[9], deux pots à inscription arabe, et des fragments de plat à décor rouge et or et reflets métalliques[10]; à côté d'un débris de jarre de style copte, orné d'un poisson peint[11]. Là[12], voisinent un mélange de papyrus arabe et copte, un fragment de bol émaillé[13], un

(1) Cf. *Rapport*, I, 2e partie, p. 9, et ici, p. 17 et seq. (surtout pl. XVII-XXII et XXV-XXVII).

(2) Cf. pl. XVIII et p. 17. — Trouvés dans un panier de corde tressée (réduit *g*'6 : voir *Plan*). — De plus, nous avons exhumé, avec de nombreux débris, quinze papyrus carbonisés.

(3) Durant une courte visite à Edfou.

(4) De la fin du ixe siècle.

(5) Cf. *op. cit.*, p. 6, n. 4.

(6) Cf. *op. cit.*, p. 9-10.

(7) Cf. *op. cit.*, p. 9 et ici même, p. 11 et seq.

(8) Cf. *op. cit.*, p. 1-2 et ici même, p. 5, n. 4; et p. 15.

(9) Réduit *g*'6 (voir *Plan*).

(10) Pl. XIX, 1er *rang*, avant-dernier objet à droite; et petit fragment, au *centre*.

(11) Trop effacé pour être reproduit par la photographie.

(12) *Plan h*'5.

(13) Cf. pl. XIX, dernière rangée, au milieu.

débris de vase d'argile peint, ornementé d'entrelacs, sur la panse duquel vole gauchement un oiseau[1]; et enfin une lampe ornée de la traditionnelle figure de saint Ménas, en orant, entre deux chameaux. Là encore[2], voici, à côté d'un peu de papyrus arabe, un pot à inscription copte. Ou bien[3], nous trouvons à la fois un ostrakon au nom de Πέτρος, et un cachet d'argile à caractères arabes. Dans le sous-sol de A" enfin, nous recueillons des ostraka coptes, un morceau d'os avec inscription arabe, et une statuette de saint, en bois (cf. p. 22). Je m'en tiens à ces exemples.

En fait, ces mélanges[4] s'expliquent aisément. Une partie de la population (en particulier les Coptes restés fidèles, et d'autres récemment convertis) devait être bilingue[5]. D'autre part, les uns et les autres (à une époque [Toulounides-Fatimides] où, d'ailleurs, l'art islamique lui-même ne répugne pas à l'emploi de la figure vivante[6]), continuèrent à fabriquer leur traditionnelle poterie d'argile peinte, avec les décors habituels[7]. Tout porte à croire que Chrétiens et Musulmans vivaient en paix, dans les mêmes quartiers, avec un genre de vie identique. Les fouilles récentes confirment donc les résultats antérieurs[8].

De ce genre de vie, les objets exhumés ne nous apprennent malheureusement rien de particulier. Dans la chambre *g*'1, furent trouvées deux petites faucilles; dans une des chambres du nord, fut déterré un filet de pêche. La chambre *g*'7, enfin, appartenait peut-être à un fabricant de perles de verre, car nous en avons ramassé de quoi remplir une grande boîte; certaines d'entre elles étaient liées en chapelet, comme si elles n'avaient pas encore été détachées[9].

Quant à la céramique émaillée, nous verrons les problèmes qu'elle soulève[10].

§ 2

En l'état des lieux, la topographie de cette Edfou du xe siècle est plus ou moins hypothétique; plus hypothétique encore la disposition intérieure des habitations.

A l'est et au sud-est du premier secteur[11], nous avons dégagé trois groupes (du sud

(1) Cf. pl. XXI, à gauche, dernier rang.

(2) *Plan*, N.

(3) *Plan* M3 *b*.

(4) On ne peut faire état des bouchons de jarres : les uns sont ornés de croix, mais les autres douteux (figures diverses : clefs, etc.). — Tous ces objets appartiennent sûrement à la même couche. Presque tous proviennent des rez-de-chaussée, dont le sol dallé s'est éboulé avec la voûte de la cave inférieure; certains ont été trouvés sur le sol dallé des caves.

(5) Cf. *op. cit.*, p. 10.

(6) Cf. Bædeker, p. clxxxiv de l'édition française (1914).

(7) Cf. pl. XXI.

(8) Cf. *op. cit.*, p. 10.

(9) Sur la fabrication des perles de verre, cf. Maspero, *Guide... au Musée du Caire*, p. 386 de l'édition 1915.

(10) Cf. p. 19.

(11) Cf. pl. XXXI.

au nord : S — A", etc. — C" etc.), séparés par des ruelles de direction est-ouest. — Le groupe A" est le moins mal conservé : les sous-sols subsistent à peu près intacts; mais il reste à peine la base de quelques murs des rez-de-chaussée; il s'adossait aux chambres correspondantes du premier secteur; mais ces rez-de-chaussée sont à 14 m. 70 seulement au-dessus de la cour du temple : le plan montre les relations possibles entre les différentes ruelles dans ce quartier. — Du groupe C" ne subsistent que la base des murs des sous-sols, et il est difficile de dire si la ruelle IV se terminait en impasse, ou tournait à angle droit vers le nord. — Quant au groupe S, il n'en reste à peu près rien[1].

Du quartier dégagé au nord du IIIe secteur la topographie est assez claire[2]. Trois groupes : deux à l'est, séparés par une ruelle (ruelle des tombes) de direction est-ouest, de pente descendante est-ouest (niveau 18-17 et en dessous); un à l'ouest, séparé des deux groupes précédents, par une grande rue de direction nord-sud, de pente nord-sud (niveau 17-15); cette rue s'élargit momentanément en une place à sa rencontre avec la ruelle des tombes, et se termine en impasse. Ces niveaux, il faut l'ajouter, sont donnés d'une manière approximative, et d'après le niveau probable des chambres voisines dont, malheureusement, ne subsistent guère que les sous-sols[3]; car le terrain, creusé de tombes après l'abandon du tell (cf. p. 11), est loin de présenter un aspect uni. Il est certain toutefois que, dans le quartier de l'ouest, les chambres du sud autour des ruelles *b* et *c*, sont, au rez-de-chaussée, 1 mètre au moins plus bas que les chambres correspondantes du nord[4].

D'autre part, il existait, au sud, d'est en ouest, une voie (grande rue des tombes[5]) dont il subsiste un morceau, au niveau des caves *g'*[1], *g'*[7]. A l'est, la trace s'en perd (cf. pl. XXXI). A l'ouest, le terrain s'est effondré, peut-être de ce côté finissait-elle aussi en impasse. Les chambres voûtées qui, au sud, paraissent regarder le «cirque», étaient surmontées de rez-de-chaussée, qui devaient s'ouvrir sur cette rue. Celle-ci appartient d'ailleurs à la dernière époque du tell, car, non seulement, les trouvailles

[1] Cf. pl. IV, fig. 1.
[2] Cf. pl. V, fig. 1, et XXXII.
[3] Cf. pl. VII, fig. 1.
[4] On pourrait supposer, il est vrai, que nous avons affaire à un quartier d'époque antérieure : les chambres du sud ne nous ont fourni ni ostraka ni papyrus arabe, ni poterie émaillée; les objets qui y furent trouvés ne peuvent donc être assignés avec certitude à l'époque musulmane (argument purement négatif, il est vrai), et d'autre part, il n'est pas sûr que le niveau de la grande rue de l'ouest n'ait pas été, de tout temps, le même au sud qu'au nord. Toutefois, comme la communication des chambres du sud avec la grande rue de l'ouest a existé à un moment donné par les ruelles *b* et *c*, il faudrait supposer : 1° que le quartier du nord a été bâti sur les ruines d'un quartier de même niveau que le quartier du sud; 2° que le niveau de la grande rue de l'ouest fut alors surélevé; 3° mais qu'au sud, aucune construction n'a été bâtie au-dessus des chambres mises au jour — par conséquent que la grande rue de l'ouest se perdait alors dans un terrain vague.
Au reste, les caractères de la construction restant identiques dans les deux groupes, le choix entre les deux hypothèses n'a, pour l'instant du moins, que peu d'importance.
[5] Cf. pl. VI, fig. 3.

faites en 1922 paraissent assigner la même date aux constructions placées de chaque côté de la voie, mais elle a servi également à loger des cadavres (cf. pl. VI, fig. 3, et pl. XIII); elle faisait donc partie de la dernière couche habitée.

Il est impossible de restituer l'état de la voie qui devait unir cette rue-ci et la ruelle des tombes. De même, tout au nord, devait exister une longue rue ou ruelle : mais la dénivellation brusque du terrain en cet endroit rend vaine toute hypothèse.

Quant aux relations entre le Ier secteur et le IIIe secteur, il est absolument impossible, en l'état des lieux (cf. pl. XXXIII) d'espérer jamais les reconstituer.

Si les rues sont assez larges, les ruelles mises au jour sont aussi ou même plus étroites que la ruelle I (cf. pl. XXXI) en 1922 (1 m. 10 ou même 0 m. 90 en *c*, pl. XXXII); mais rues et ruelles ont en somme un tracé assez rectiligne, même quand les murs ne gardent pas un alignement rigoureux[1]. A cet égard, l'Edfou du xe siècle était peut-être plus favorisée que de nos jours, où sauf le long du canal parallèle au Nil[2], il n'y a guère place que pour des sentiers tortueux; toutefois il est prudent de ne pas conclure d'une partie au tout.

En revanche, comme plus d'une fois de nos jours, rues et ruelles devaient souvent se terminer en impasse. Dans l'Edfou moderne, il en est ainsi en particulier de la partie de la ville bâtie au point culminant de ce qui reste du tell antique; il est possible d'en faire le tour, mais, sauf erreur, impossible de la traverser, toutes les voies qui donnent sur le pourtour aboutissant à des culs-de-sac. — De même, les différences de niveau d'un point à l'autre de la ville, si sensibles de nos jours, et si explicables[3], s'observaient également au xe siècle, puisque l'on passe du niveau 18 dans la ruelle des tombes au niveau 14,70 dans la ruelle IV du Ier secteur[4].

[1] Cf. *Plan* et pl. VI, fig. 2 (ruelle *b*).
[2] Et aussi entre ce canal et le Nil.
[3] Cf. *Rapport 1921-1922*, p. 29.
[4] Intermédiaires 17-16-15 (IIIe secteur), 16, 40 (Ier secteur). Voir le plan.
Quant à l'importance respective des deux villes, on ne peut que proposer des hypothèses. En trois ans, nous avons fouillé environ 75 chambres (rez-de-chaussée) habitables. En supposant d'une part, l'absence d'étages — ce qui est vraisemblable —; d'autre part — ce qui est arbitraire, mais non impossible, d'après les habitudes même modernes — chaque chambre habitée par 10 personnes au plus, cela fait 750 habitants pour une superficie qu'on peut évaluer au 1/5 de la superficie totale subsistante du tell. Cette superficie représente environ le 1/3 du tell antique (partie non recouverte par la ville moderne). Mais la ville antique tout entière devait être au moins double. Cela ferait donc $750 \times 5 \times 3 \times 2 = 22.500$ habitants, presque le double de la population actuelle. Toutefois, comme nous avons raisonné avec un chiffre *maximum*, et comme si *toute* la superficie était habitée, on peut admettre que la population respective des deux villes — ancienne et moderne — était sensiblement la même.

§ 3

En 1921-1922, nous n'avions mis au jour, dans le Ier secteur, que des chambres d'apparence modeste, au sol de terre battue[1], rarement munies de sous-sols[2]. Cette fois, les chambres sont assez souvent de superficie plus importante[3], et la caractéristique la plus fréquente paraît être la suivante : un rez-de-chaussée dallé[4], reposant sur un sous-sol voûté, également[5] dallé. Il n'est pas beaucoup plus facile que les années précédentes d'isoler de véritables maisons, puisqu'il ne subsiste guère des rez-de-chaussée que les fondations, mais ce qu'on peut assurer, c'est que les enfilades de chambres, telles qu'elles apparaissent le plus souvent sur le plan, excluent en général l'hypothèse de corps de logis précédés de cours, à la mode égyptienne, antique[6] ou parfois moderne[7]. Il est probable que nous avons affaire à des maisons composées de deux ou trois pièces communicantes, dont une au moins donne sur la rue directement.

La plupart du temps, il est vrai, on ne retrouve pas les portes, ou il n'en subsiste que le seuil, élevé tout au plus de o m. 20. Mais nous avons exhumé quelques serrures de bois, tout à fait analogues aux serrures modernes[8]. Les murs, de chaque côté des montants, sont souvent arrondis[9], ou taillés de façon à présenter une saillie arrondie[10].

Il est impossible de dire comment ces chambres s'éclairaient, ni si elles étaient surmontées d'étages ni enfin comment elles étaient couvertes. Nous avons cependant retrouvé, deux fois, en G''2 et M3a, une manière de fenêtre; dans le second cas, c'est une ouverture cintrée percée dans le mur; dans le premier, une ouverture rectangulaire, encadrée de pierre[11]. Mais elles devaient être fort rares; quant aux étages, aucun vestige n'en subsiste : ou bien il n'y en avait point, ou bien il faudrait supposer que les débris en ont été utilisés postérieurement.

(1) Sauf une fois.
(2) *Op. cit.*, p. 10 et seq.
(3) Voir *Plan*.
(4) Cl. pl. VII, fig. 1. — Briques, cuites le plus souvent, de o m. 30 × o m. 15 × o m. 05.
(5) Cf. par exemple, pl. IV, fig. 1; III, fig. 1. — Comparez la maison moderne pl. VIII, fig. 3 (sans dallage). Les pièces habitées sont au premier étage, auquel on accède par un escalier extérieur (cf., peut-être, *Rapport 1921-1922*, t. I, p. 9, en haut).
(6) Cf. Maspero, *Guide...*, p. 326 et seq.
(7) C'est le cas surtout des maisons pauvres. Dans les maisons plus riches, on entre souvent par un couloir entre deux pièces habitées; mais on trouve ensuite la cour, et d'autres logements. — Ce couloir, non-oblique, n'a rien de commun avec la *dirkè* classique : ces maisons sont construites, en partie au moins, à l'imitation de l'Europe.
(8) Cf. pl. XXV en bas.
(9) *Plan* H'''b-H'''3; H'''4.
(10) *Plan* H'''3-H'''2; L5-L6.
(11) Pl. XI, fig. 1.

En revanche, presque toutes les chambres ont un sous-sol voûté; on y pénètre par une ouverture sensiblement carrée[1], à bordure de brique, tel l'orifice d'un puits, ménagée dans un angle de la pièce[2], et donnant accès à un escalier plus ou moins abrupt, d'abord plus ou moins facile[3], selon la distance de la première marche à l'orifice. Quelquefois pourtant[4], la descente était ménagée au milieu de la face d'un des deux murs perpendiculaires à l'arête de la voûte : malheureusement, la disposition de l'ouverture n'est pas conservée. La hauteur de ces caves voûtées ne dépasse jamais 2 mètres[5], les pieds-droits comptant en général pour o m. 40[6].

Ces sous-sols ne communiquent jamais entre eux, sauf dans le groupe A'', qui, à un certain moment, formait peut-être une véritable maison. Mais il a subi des remaniements. Dans son dernier état, une chambre au rez-de-chaussée, A'', la seule conservée, donnait accès par l'ouverture x dans le sous-sol $a''\alpha$. Au même niveau (14,70), une seconde chambre à l'est de A'' devait donner accès de la même manière dans le sous-sol $a''\beta$, communiquant lui-même avec $a''\gamma$. Tous ces sous-sols sont au niveau 12,60. De cette seconde chambre enfin, l'escalier β devait permettre de descendre en $b''\beta$, situé au même niveau que les autres sous-sols : $b''\beta$, par l'ouverture p 6, donnait accès dans le petit réduit $b''\alpha$. Restent les chambres $b''\gamma$ et $b''\delta$, de même niveau : l'on accédait en $b''\delta$ par une ouverture pratiquée dans la voûte, dans l'angle des murs nord et est, et par un escalier γ; j'ignore quelle communication il y avait entre $b''\delta$ et $b''\gamma$.

Mais ce dernier état résulte de remaniements. Dans la partie nord de la chambre A'', nous avons dégagé, sous le sol, un escalier α, condamné au nord par le mur z. Quand ce mur n'existait pas, la chambre A'' devait avoir pour limite le mur nord du sous-sol $a''\alpha$; et d'autre part, il était possible d'accéder de l'escalier α dans ce sous-sol par la porte p 1, condamnée ensuite; et par la porte p 2 dans le sous-sol $a''\beta$. Quant à l'escalier α, il menait à une plate-forme B'', laquelle, par une ouverture y donnait accès dans le petit réduit $b''\beta$. En revanche l'escalier β n'existait pas; et peut-être n'y avait-il pas de chambre au-dessus de $\alpha''\beta$. Ce sous-sol $a''\beta$ était d'ailleurs plus étendu vers le nord[7]; il communiquait par la porte p 5, condamnée ensuite pour faire place à l'escalier β[8], avec le sous-sol $b''\beta$; et d'une manière générale, p 1, 2, 3, 4[9], 5, 6 faisaient communiquer tous ces sous-sols entre eux. Il n'est pas facile d'expliquer

(1) De o m. 50 à o m. 80 de côté.
(2) Cf. pl. VII, fig. 2.
(3) Cf. pl. VIII, fig. 1 et 2.
(4) Cf. pl. IX, fig. 1.
(5) Plan g'^{1} : 1,60; g'^{4} : 1,75; h'^{5} : 2; h'^{6} : 1,65; m'^{2a} : 1,30; m'^{2b} : 1,55; m^{3} : 1,52, etc.
(6) *Plan* 0,50 pour h'^{5} qui a 2 mètres de haut.
(7) Les murs z et z' ont été construits, ou du moins prolongés en $a''\beta$ pour servir d'appui ouest à l'escalier β.
(8) Cf. pl. IV, fig. 3. — En outre, en dernier lieu, un réduit voûté (pl. IV, fig. 2) fut construit dans l'angle nord-ouest de $\alpha''\beta$.
(9) p 4 fut condamné pour permettre la construction de l'escalier β (cf. pl. III, fig. 3).

les raisons de ces transformations, d'autant plus que le niveau 14, 70, représenté seulement en définitive par A" et B", est tronqué partout vers l'est. Il semble toutefois qu'à un certain moment, tout ce groupe formait une seule maison.

Détail à noter, les portes entre les sous-sols, de forme cintrée, sont remarquablement peu élevées. Sans parler de *p* 6 (0 m. 60 de haut.) d'où l'on ne peut se glisser de *b*"β en *b*"α que sur les genoux, leur hauteur varie de 1 m. 20 à 1 m. 30[1].

§ 4

Les caractéristiques de la construction restent les mêmes que nous signalions antérieurement[2]. Toutefois, certaines précisions méritent de retenir l'attention. Naturellement, la brique crue, sauf pour les dallages, est d'usage presque constant : la pierre n'apparaît qu'en remploi; mais la chambre *g*'1 en offre un bel exemple[3]. L'angle de cette cave voûtée, au niveau de la grande rue des tombeaux, est formé de cinq rangs de pierres de taille, de 0 m. 20 de hauteur moyenne, de 0 m. 30 à 0 m. 55 de largeur; reposant sur un radier débordant légèrement, de 0 m. 10 de hauteur. Pierres et radier sont en grès; l'angle des trois premiers rangs est arrondi. Comme les deux murs dont ces pierres forment l'angle ont une épaisseur peu commune (1 m. 10), sans rapport avec celle des murs voisins, il faut voir dans cette construction les restes d'un édifice antérieur; les pierres elles-mêmes (dépourvues de toute inscription) proviennent peut-être du soubassement de quelque sanctuaire égyptien. Il est remarquable qu'au sommet, dès le début de la fouille, nous ayons trouvé un morceau isolé, en grès, portant gravé le cartouche de Pépi II.

Le dallage des rez-de-chaussée et des caves est en brique cuite, ou crue, sauf dans les chambres G'5 et M3a, où il est formé d'un ciment dur épais de 0 m. 07[4]. Enfin le seuil de la porte de la chambre H'6 était renforcé par un tronc de palmier, inséré le long du bord externe.

Ce qui est remarquable, bien plus que dans les fouilles antérieures, c'est l'irrégularité des mesures et des procédés qui semble le génie même du maçon. Pour une même chambre, on constate, entre des murs certainement contemporains, des différences d'épaisseur de 10 à 20 centimètres[5]. Les murs qui se coupent sont très rarement rigoureusement perpendiculaires l'un à l'autre, et certaines chambre ont même une forme quelque peu trapézoïdale[6]. Les briques[7] se tiennent autour du type moyen de 0 m. 30 × 0 m. 15 × 0 m. 07; mais, pour l'appareillage, même irrégularité. Pour un même mur, on trouve souvent des appareils différents, preuve, en

[1] Cf. pl. III, fig. 2.
[2] Cf. *op. cit.*, p. 10 et seq.
[3] Cf. *Plan* et pl. XIII, fig. 1.
[4] En L2 les dalles du sol sont de dimensions inusitées (0 m. 50 de côté). Cf. aussi p. 6, n. 4.
[5] Cf. *Plan*.
[6] Cf. *Plan* F'1.
[7] Sauf pour les dallages cf. note 4, et p. 6, n. 4.

général, de réparations successives, mais preuve aussi que ces réparations se font sans méthode. Tout cela se constaterait aussi bien dans l'Edfou moderne[1].

Les voûtes, en berceau, toujours plus ou moins voisines du plein cintre, sont construites à l'antique façon égyptienne[2], et doublées le plus souvent d'un revêtement de briques posées à plat, parfois si irrégulièrement que l'on croirait voir une carapace rugueuse[3]. Le vide entre l'extrados de la voûte et les murs latéraux est comblé tantôt par des briques, tantôt par de la terre; de même un matelas de terre, plus ou moins épais, s'intercale entre le sol dallé du rez-de-chaussée, et la voûte, d'une épaisseur à peu près constante de 0 m. 15. — Dans l'épaisseur formée par le dallage du rez-de-chaussée, ce matelas de terre, et la voûte des caves, se loge assez souvent un manchon d'argile aux bords évasés (0 m. 02 environ) large de 0 m. 10 à 0 m. 12, haut de 0 m. 30 à 0 m. 35; il dépassait donc parfois le niveau du dallage[4]. On convient d'y voir un manchon d'aération : mais ne risquait-il pas d'être brisé par les habitants du rez-de-chaussée, et la cave elle-même d'être envahie par la poussière?

Les pieds-droits sont tantôt indépendants des fondements du rez-de-chaussée, tantôt se confondent avec eux. Dans la chambre *g*'7, irrégularité curieuse, les deux exemples se trouvent réunis[5]. L'escalier placé sous l'ouverture d'accès a de deux à cinq marches, mais celles-ci sont loin, pour un même escalier, d'être de hauteur constante : c'est ainsi que dans la chambre *h*'5 on trouve des marches de 0 m. 20 et de 0 m. 12; dans la chambre *m*2a une marche de 0 m. 25 et une de 0 m. 45. De même pour la profondeur, qui peut varier de 0 m. 25 à 0 m. 45[6].

Dans l'ensemble, c'est toujours la même simplicité traditionnelle de la construction; mais ici les négligences s'illustrent d'autant mieux qu'il s'agit de maisons d'aspect moins modeste. Toutefois, ici comme ailleurs, aucune trace de luxe ou de confort : quelques niches dans les murs, tapissés de limon, et parfois blanchis; parfois — détail nouveau — une banquette de briques sèches[7], doivent seuls être notés.

§ 5

Mais il est une construction dont nous n'avons pas encore parlé et qui mérite examen (plan I'. — Cf. pl. XI, fig. 2 et 3; XII, fig. 3). Il s'agit d'une baignoire, d'un

[1] Aussi bien autrefois (cf. *op. cit.*, p. 11) que de nos jours, on trouve dans quelques cas, sans raison apparente, l'emploi simultané de brique crue et cuite.
[2] Cf. pl. X, fig. 1.
[3] Cf. pl. X, fig. 2.
[4] Dans certains cas (M3a), il n'atteint pas le niveau du dallage, lequel bouche l'orifice. A quoi répondait-il alors? — en *g*'4, au contraire (pl. IX, fig. 2), il n'y a pas trace de dallage, et le manchon dépasse sensiblement le niveau supérieur de la voûte. — Presque toujours, ce manchon était brisé.
[5] Voir le *plan* (pas de pied-droit indépendant pour soutenir la voûte au nord).
[6] Exemples dans les mêmes chambres.
[7] Dans la chambre *h*'5.

type différent de celle qui fut découverte en 1922. Là nous avions affaire à ce qu'on pourrait appeler avec E. Breccia une baignoire-fauteuil. Ici, la cuve centrale (cf. plan) ne comporte aucun siège, et il semble que ses parois aient été partout à la même hauteur; la cuve est de forme plutôt rectangulaire (1 m. 05 × 0 m. 75 environ), mais les angles extérieurs et intérieurs sont arrondis (cf. pl. XI, fig. 2). Les parois épaisses de 0 m. 30, de hauteur réelle indéterminée [1], reposaient (cf. pl. XI, fig. 2) sur une plate-forme débordante, de 0 m. 37 de hauteur. Le corps de la plate-forme et des parois de la cuve est en briques cuites, liées en seul bloc par un ciment très dur; mais la face interne des parois et le fond de la cuve sont recouverts d'un ciment fin, de couleur rouge, épais tout au plus de 0 m. 04. Cuve et plate-forme s'accolaient, à l'ouest, à un mur de briques cuites [2], très dégradé (cf. pl. XI, fig. 3). Les murs figurés sur les autres côtés [3] sont en briques crues; l'espace intermédiaire entre ces murs, d'ailleurs presque arasés au niveau du sol, et les parois de la baignoire, était rempli par un mélange de terre et de briques crues, sur lequel, toutefois, reposait (cf. pl. XII, fig. 3) une seconde plate-forme d'épaisseur variable, en briques cuites liées par un ciment dur, dont le niveau supérieur dépasse légèrement le niveau *actuel* supérieur des parois de la cuve, sans atteindre toutefois le niveau *actuel* supérieur du mur de briques cuites de l'ouest. Malheureusement il ne subsiste de cette plate-forme qu'un fragment de la partie sud-est, et l'état général de dégradation du monument ne permet pas d'en imaginer la physionomie exacte, au moment où il était intact. Il paraît difficile de croire, toutefois, que ces murs de brique crue en aient fait partie à l'origine.

En 1921-1922, nous n'avions retrouvé aucune trace de canalisation. Cette fois, il n'en est plus de même : la face ouest du mur ouest de la construction est percée de deux trous, par où les eaux devaient s'écouler à l'extérieur, entre deux parois cimentées, disposées comme le montrent les figures de la planche XI. Les deux trous sont les bouches de deux conduites en terre cuite, de 0 m. 06 de diamètre intérieur, qui amenaient peut-être, l'une l'eau chaude, l'autre la froide, mais ces conduites, à l'intérieur des parois du mur, ont été plâtrées, et l'on n'en retrouve plus rien dans le corps central de la construction. Il faut en conclure que dans un premier état la baignoire était pourvue de canalisations qui ont été supprimées ensuite. On a toutefois laissé subsister la conduite extérieure à parois cimentées.

Près de la baignoire, une petite construction en briques crues (I'') servait d'abri à une cuve de terre cuite, qu'on devait utiliser, non à faire bouillir de l'eau, mais comme four pour chauffer un autre récipient de dimensions plus petites. La cuve originelle, en effet [4], avait été retournée; et le fond, placé en haut, crevé de manière à

(1) Hauteur actuelle 0 m. 38 (face interne).
(2) Hauteur actuelle 0 m. 85.
(3) Le mur figuré en — -— appartient à un étage inférieur, et antérieur. Cf. p. 14.
(4) Profonde de 0 m. 50.

laisser ouvertes les deux extrémités. — On peut se demander si les petites chambres voisines, d'ailleurs fort dégradées, n'étaient pas des annexes du bain. Mais il paraît difficile de voir dans cette construction (à baignoire unique?) les restes d'un établissement public.

J'ignore en revanche quel pouvait être l'usage de la construction, également en briques cuites, recouvertes de ciment rouge, représentée pl. XII, fig. 1 [1].

§ 6

Il n'y a pas à s'étonner de trouver un cimetière dans les ruines de la dernière couche habitée. Ce n'est pas la première fois que le fait est à noter, au moins pour la période qui nous concerne [2]. M. Quibell a retrouvé à Saqqarah des morts d'époque copte couchés au travers de murs provenant de constructions égyptiennes [3]; et M. Collomp, en 1914, des morts qu'il croit d'époque arabe dans le sous-sol de maisons coptes [4]. Nous avons cette année des exemples de l'un et de l'autre; de plus, certaines tombes ont été creusées dans les rues [5].

Les cadavres découverts dans les sous-sols se présentent, tantôt enveloppés d'un simple linceul, tantôt couchés dans une bière sans couvercle, dont les parties sont ajustées au moyen de petits clous de bois et de longs clous de fer à grosse tête [6]. Dans la cave g'^4, nous avions affaire à un véritable charnier [7] : les morts étaient entassés les uns sur les autres au fond de la pièce; l'éboulement de la voûte avait d'ailleurs dérangé leur position; d'après le nombre des crânes, ils étaient sept, gens d'âge et enfants; mais un seul peut-être était pourvu d'une bière.

Il n'est pas sûr que les chambres F'^5, F'^6, F'^4, F'^3, F'^2 soient d'anciennes caves converties en tombes. Du moins leurs dimensions assez réduites et l'absence probable d'accès pourrait faire supposer que ce sont des abris voûtés, construits spécialement à l'usage de tombeaux, et murés ensuite. D'anciennes constructions ont pu d'ailleurs

(1) On y accédait (cf. *Plan* M¹) par un couloir tournant à angle droit. L'espace entre le mur Est de la première partie du couloir, et la construction elle-même était rempli au sud par un escalier, dont il subsiste quelques marches; au nord, réduit avec banquette.

Quant à la construction, elle comprend : 1° un mur de direction nord-sud auquel s'adossent deux piliers et une plate-forme; 2° entre les piliers, reposant sur la plate-forme, une banquette rectangulaire percée au centre d'une cuvette; 3° encadrant la plate-forme, deux banquettes creusées sur une profondeur de 0 m. 03. La banquette centrale comprend en réalité deux blocs réunis et cimentés : au nord un support de granit pour pots à eau (mais seule la cuve carrée où s'écoule l'eau a été conservée; le bassin circulaire qui supporte le vase a été cimenté) — au sud, un bloc rectangulaire de briques cuites.

(2) Cf. en outre *Fayum Towns*, p. 41-42 (*b* et *c*).
(3) Cf. mon *Rapport 1921-1922*, p. 41.
(4) D'après les notes manuscrites qu'il a bien voulu me communiquer.
(5) Le nombre total des cadavres est de 61 (d'après le nombre des crânes recueillis).
(6) Cf. pl. XXVI en haut à droite.
(7) Cf. pl. XV, fig. 2.

être utilisées. Nous n'y avons trouvé que quelques fragments d'étoffe, collés le long des murs de telle manière que les morts devaient y être couchés dans le sens de la plus grande longueur de la pièce; une tombe pouvait contenir plusieurs morts placés côte à côte.

Ailleurs, les morts, qui n'ont jamais de bière, sont couchés à même dans la rue, ou bien juchés sur des murs en ruines [1]. Une fosse avait même été creusée dans l'épaisseur du dallage supérieur de la grande baignoire [2]. C'est dans une fosse également que les morts de la rue sont couchés. Cette fosse a la forme d'une cuve rectangulaire, peu profonde, juste de quoi contenir le cadavre enveloppé de son linceul. On la construisait volontiers tout au pied d'un mur. De manière ou d'autre, lorsque le tout était recouvert de terre, il eût été impossible de deviner la présence d'un mort, sans le monument qui les signale presque tous.

C'est [3], souvent, un petit tumulus, en forme de toit à deux pentes, de longueur et de largeur proportionnelles aux dimensions de la fosse, mais dont la hauteur, de o m. 40 en moyenne au centre, s'abaisse graduellement aux extrémités, qui correspondent à la tête et aux pieds du mort. Sur une des pentes s'appuie un échafaudage de briques crues, disposées comme le montre la figure 2 de la planche XIII. Les cadavres sont toujours orientés : couchés sur le côté droit, sommet du crâne à l'ouest, face tournée vers le sud; l'échafaudage de briques regarde le nord.

Si l'orientation des cadavres est constante, les monuments ne répondent pas toujours au type décrit. Deux fois, les briques sont disposées tout autour du tumulus, qui prend un aspect circulaire [4]. Ailleurs, un cadavre couché *sur* un tumulus haut de o m. 30 est recouvert d'une couche de terre peu épaisse, mêlée de paille et de débris de bois de palmier. Ou bien [5], nous retrouvons une fosse et un monument de briques, mais la fosse, profonde, est recouverte d'un treillis de branchages en bois de sycomore; une bordure rectangulaire de briques crues entoure le treillis; et sur le tout est posée une natte. C'est le monument le plus soigné que nous ayons rencontré.

Quelles que soient les différences accessoires, on voit que partout la brique crue est employée. D'autre part, le premier type décrit est évidemment le plus usité, au point que même pour des morts juchés sur les murs, on trouve parfois l'échafaudage de briques, et toujours regardant le nord [6].

Au pied et à la tête du cadavre quelques briques aussi sont parfois disposées, exactement, semble-t-il, sur les pieds, et contre la nuque. Dans la cave g'^4, le mort était couché sur un lit entier de briques reposant sur le dallage. Le linceul qui enveloppe

[1] Cf. pl. XII, fig. 2 (dans le sens du mur ou en travers, lorsque le mur est arasé au niveau du sol).
[2] Dont il est question p. 10.
[3] Cf. pl. XIII.
[4] Cf. pl. XV, fig. 1. Remarquer aussi, au sommet, le rang de briques de champ.
[5] Cf. pl. XIV.
[6] Cf. pl. XII, fig. 2.

les cadavres se compose de deux à cinq pièces de toile, très simples, mais il est rare, en outre, que le corps soit sans vêtements. Ces vêtements sont tout à fait analogues à ceux de nos jours : autant qu'on peut en juger par des restes souvent misérables : pour les enfants, une chemise; pour les hommes en plus, un large caleçon et une gallabieh; pour les femmes, un vêtement semblable, sauf que le caleçon est remplacé par un pantalon plus étroit et plus long. La gallabieh peut être serrée à la taille par une ceinture; sur la tête, un bonnet, serré par un ruban, et tout autour un large turban; le visage des femmes était parfois recouvert d'un mouchoir, certaines portaient une sorte de châle. Les étoffes, en lin ou même en soie, sont parfois sinon riches, du moins d'un dessin assez original [1].

Les morts sont pieds nus. Entre les doigts de pied, comme entre les doigts de la main, nous avons retrouvé des débris de coton; entre les divers linceuls de grandes plaques de coton; parfois enfin entre le linceul qui enveloppe directement le cadavre, et le linceul supérieur une baguette de bois de palmier, disposée *comme si* le mort la tenait entre les doigts, à son côté; mais jamais la baguette n'était mise directement entre les mains du cadavre, placé en général comme l'indique la figure 1 de la planche XVI.

Il serait intéressant de savoir à quel genre de cimetière nous avons affaire. Les monuments funéraires n'ont rien qui rappelle en effet, ni pour l'orientation ni pour le type, les tombes musulmanes classiques. Les tombeaux voûtés ou les caves employées à cet usage font bien songer au type décrit par Lane-Poole [2]; mais elles ne sont surmontées d'aucun monument funéraire. Quant au tumulus avec les briques, il ne ressemble guère ni aux monuments classiques à double stèle, ni aux monuments plus ordinaires qu'on trouve à Edfou [3], ni aux misérables tas de cailloux, disposés l'un à la tête, l'autre aux pieds du mort, qu'on peut voir le long du chemin de fer entre Edfou et Assouan [4]. De plus, l'orientation est curieuse : on sait que la face du mort doit être tournée vers la Mecque; mais il est facile de se convaincre que cette condition n'est pas remplie ici. Il est vrai qu'à Edfou même cette règle n'est peut-être pas respectée, car on trouve pour les monuments les orientations les plus diverses. Reste à se guider sur les vêtements et la parure; les vêtements ne sont pas ici caractéristiques de la religion [5]; d'autre part, si nous avions affaire à des Coptes, n'aurions-nous pas trouvé

[1] Cf. pl. XVII. Étoffes en lin (les débris en soie sont plus insignifiants).
[2] Article *Death* dans Hastings. Cf. Lane, *Modern Egyptians*, p. 267.
[3] Cf. pl. XVI, fig. 2.
[4] Nos tombes, basses et construites (si l'on peut dire) en briques crues, répondraient, à cet égard, aux prescriptions du Prophète (cf. Lane, *op. cit.*, p. 265, n. 2). On remarquera d'autre part que, dans les tombes musulmanes, on se sert parfois de briques pour soutenir le cadavre dans la position rituelle : couché sur le côté droit, la face tournée vers la Mecque. Mais ici, les briques sont placées, non contre le mort, mais contre le tumulus qui recouvre la fosse.
[5] Même certaines étoffes, en particulier certains pantalons portés par les femmes, sont *bleus*. Or, sur cette couleur, cf. Lane, *op. cit.*, p. 254. — C'est une coutume musulmane, en faisant la toilette du mort, de lui mettre du coton dans les oreilles, narines, etc. Ici aussi nous relevons l'usage de coton, mais un usage différent.

sur les cadavres quelque croix de métal ou de verre : or, nous avons recueilli tout au plus quelques bagues, bracelets, ou boucles d'oreilles, en fer, sans valeur d'aucune sorte[1].

Jusqu'où s'étendait ce cimetière? Les cadavres trouvés en 1921-1922[2] et en 1914 en faisaient-ils partie? Ces questions, comme celle de la date[3], doivent rester sans réponse, au moins pour l'instant.

II

Sous la couche supérieure du IIIe secteur, nous n'avons pu encore atteindre la couche gréco-romaine : en effet les constructions immédiatement inférieures ne sont pas écrasées sous l'étage qui les surmonte et appartiennent encore à la dernière époque. Le déblaiement n'en est pas achevé : toutefois, on peut dès maintenant s'assurer que, selon la coutume, il y a eu superposition sans table rase. Ou bien, comme ce paraît être le cas dans le groupe du sud-est (*plan* pl. XXXII), les fondations ont été utilisées d'âge en âge; ou bien, comme on le voit en H''ab, il y a eu réemploi de certaines parties seulement. La ruelle des tombes, comme la ruelle I de 1922, n'était qu'un peu de terre recouvrant des murs plus anciens. La grande baignoire I' avait été bâtie sur l'emplacement d'une chambre voûtée (ce qui subsiste de cette chambre est figuré en pointillé).

En revanche sous le Ier secteur, il y a bien eu superposition, mais aussi écrasement jusqu'à une profondeur de + 11 à + 8 mètres : tant du côté du mur d'enceinte que du côté du «cirque», nous avons mis au jour un enchevêtrement de bases et de fondements arasés à des niveaux divers[4]. Il est à peu près impossible de s'orienter dans ce chaos, d'où n'est sorti d'ailleurs qu'un très petit nombre d'objets. Toutefois l'époque gréco-romaine y est représentée par 32 monnaies en argent, des deux premiers Ptolémée[5], de la poterie, des lampes, des terres cuites, et divers objets de style égyptien, dont un miroir[6]. En revanche, pas trace de papyrus[7], sauf une exception intéressante. Un fragment de 0 m. 10 × 0 m. 07, sans inscription, provient peut-être d'un long rouleau illustrant la légende de l'Horus d'Edfou. Le dieu, à tête de faucon surmontée de l'uræus, est représenté de profil à droite : le bras droit levé (la main fait

(1) On peut comparer l'orientation des morts d'un cimetière copte, et la description des cadavres dans QUIBELL, *Excavations at Saqqara*, I, p. 12.

(2) Cf. *op. cit.*, p. 20.

(3) Un morceau d'albâtre, provenant d'une stèle funéraire arabe, a été trouvé dans la chambre M2a. — D'où provient-il? — En tout cas, aucune trace de stèle n'a été trouvée dans le cimetière, et aucun «monument» trouvé ne paraît «digne» d'avoir porté une stèle.

(4) Cf. pl. II, fig. 1 et 2.

(5) Cf. BRECCIA, *Alexandrea ad Ægyptum*, p. 299, fig. 169, et 301, fig. 170. — Diamètre : 0 m. 025.

(6) Cf. pl. XXIII, XXIV, XXVIII et XXIX.

(7) Signalons seulement un certain nombre d'*ostraka* grecs et démotiques.

défaut) dans une attitude offensive, il tient de la main gauche un objet long et mince, vraisemblablement une lance avec laquelle il perce l'hippopotame ou le crocodile mythique, ainsi qu'il est représenté sur la paroi interne de la muraille d'enceinte ouest du temple d'Edfou. Le dessin, fait de quelques lignes noires, très sobres, était peut-être coloré : en tout cas, l'on distingue quelques traces de rouge[1].

III

Il va de soi que les couches inférieures n'ont pu être atteintes directement qu'aux points où les *sabbakhin* avaient déjà porté la *touria;* du côté du cirque, comme du côté du mur d'enceinte, nous nous sommes donc trouvés en présence de constructions étagées artificiellement en gradins[2]. Comme il fallait s'y attendre, les objets trouvés quel que soit leur âge[3], se présentent pêle-mêle au pied des gradins inférieurs : ils proviennent évidemment de coulées de déblais, et ne peuvent servir à dater les différentes couches avec précision.

Du côté du cirque, au-dessus du niveau des silex[4], l'ensemble déblayé[5] paraît d'ailleurs avoir été en grande partie la proie des flammes : peut-être toutefois distingue-t-on encore les traces de grandes voies de direction nord-sud[6].

Du côté du mur d'enceinte, au sud du Ier secteur, nous avons atteint à peu près le même niveau, et nous sommes trouvés en présence d'un quartier également incendié, composé, soit de petites cellules carrées, soit de constructions circulaires profondes (ayant jusqu'à 4 mètres de diamètre), vraisemblablement des greniers d'époque pharaonique. La proximité du mur d'enceinte, entre autres raisons, ne nous a pas permis de les dégager.

Au nord du IIe secteur, le dernier niveau atteint est à 3-4 mètres environ sous le niveau de la colonne[7]. C'est de là que provient la tête en diorite figurée pl. XXIX, et que M. Chassinat attribue au Moyen Empire.

(1) Dans son effort, le dieu, incliné sur sa lance, porte le pied gauche en avant, tandis que le talon droit se soulève. Mais il est difficile de dire si une ligne noire, tracée sous ses pieds, représente le sol, ou le plancher d'un bateau, ou une corde (cf. BÆDEKER, *édit. cit.*, p. 340).

(2) Cf. *op. cit.*, p. 6.

(3) Ostraka — fragments de deux inscriptions coptes et d'inscriptions hiéroglyphiques — tête en diorite (voir plus bas), etc.

(4) Cf. *op. cit.*, p. 4-5 et ici, pl. I, fig. 1.

(5) Pl. I, fig. 1, au-dessus des trois pans des murs isolés du premier plan.

(6) Pl. I, fig. 2.

(7) Cf. introduction et pl. V, fig. 2; VI, fig. 1.

APPENDICES.

I. — NOTE SUR LES PLANCHES XVII À XXIX.

Nous rappelons, au sujet de la plupart de ces notes, l'observation faite dans le premier rapport (*op. cit.*, p. 34, II).

PLANCHE XVII. *Étoffes trouvées sur les morts du cimetière* (cf. p. 13, note 1).

PLANCHE XVIII. *Papyrus arabes scellés* (cf. p. 1 et 2, note 2). — Les papyrus, déroulés, mesurent respectivement (de gauche à droite) 0 m. 62; 0 m. 87; et 0 m. 72 de hauteur. Leur largeur est de 0 m. 26. — Le papyrus de droite se compose de deux morceaux collés; le morceau supérieur ayant une hauteur de 0 m. 50. — Le papyrus du centre est composé de trois morceaux (hauteur respective : 0 m. 36, 0 m. 43, 0 m. 08).

Ces papyrus sont des lettres : la partie figurée sur la planche est l'adresse. — Dans tous, l'écriture du document est encore plus large, les lettres plus espacées, que dans l'adresse. Le papyrus du centre, malgré sa hauteur, ne comprend que 32 lignes.

PLANCHE XIX. *Verrerie; poterie émaillée ou vernissée* (*époque musulmane*) [cf. p. 1 et 2-3]. — Premier rang, sauf l'avant-dernier objet à droite : *verrerie.*

1° Col de vase, couleur vert eau, verre brillant, semi-transparent.

2° Vase (hauteur 0 m. 07), couleur vert jaunâtre: verre semi-brillant à l'extérieur, et opaque; à l'intérieur, légère irisation, et gouttelettes laiteuses dans la pâte.

3° Fond de godet en pâte de verre, noire, zébrée de raies blanches coulées dans la pâte.

4° Col de vase (épaisseur 0 m. 005); couleur verte, nuancée de jaune; verre semi-transparent malgré l'épaisseur.

Dans la *poterie,* il faut distinguer la poterie vernissée, plus ou moins grossière; et la belle poterie émaillée.

Poterie vernissée.

1° (Deuxième rang à gauche) : fragment de plat, terre à cassure blanche, grain

grossier (épaisseur o m. 01; o m. 015 au rebord), engobe vernissé, couleur blanc verdâtre, à l'intérieur, avec décor linéaire brun (au pinceau?).

2° (Dernier rang à gauche) : fond de vase, terre cassure rouge, épaisseur o m. 008; hauteur du pied o m. 035. A l'extérieur, engobe vernissé jaune, nuancé de vert. A l'intérieur : autant que j'en puis juger, sur un fond couvert d'un vernis rouge-brun s'enlève un décor, vernis légèrement moulé, jaune nuancé de vert.

Ce décor figure une étoile à six branches; entre deux branches successives, un chevron délimite une surface triangulaire ornée de points, de gouttes, de lignes, entrelacées ou non.

3° (Deuxième rang à droite) : argile cassure rougeâtre; engobe vernissé, légèrement vitreux, très brillant, jaune verdâtre à l'extérieur, brun foncé à l'intérieur. Sous le vernis, lignes jaune clair; en relief, larmes et points jaune clair; au centre de chaque larme, tache brun très foncé.

Poterie émaillée.

1° Second rang au centre : fond de vase, terre grossière à cassure d'un blanc jaunâtre, glaçure très craquelée, couleur vert clair; au centre, étoile en noir, attaquée par les sels.

2° Les autres spécimens figurés sont à reflet métallique, décor brun et or sur fond blanc. La terre à cassure blanche, très fine et très dure, est recouverte d'un émail uni ton faïence.

Le décor *extérieur* se compose de (cf. premier rang à droite) gouttes, poires et bâtonnets brun foncé ou clair; nuance marron.

Le décor *intérieur* est variable.

Dernier rang au centre : Fragment de vase ou de bol, épaisseur o m. 003. Le centre de l'étoile figuré dans le cercle est brun clair; au-dessus et en dessous, la nuance est le brun très foncé; à droite et à gauche, or. La partie qui entoure le cercle est brun clair nuance marron, semée de points et de croissants or.

Fragment au-dessus : taches brunes cerclées d'or; entre les cercles, points et bâtonnets or.

Dernier rang à droite : bord de plat, épaisseur o m. 006. De la bordure vers le centre, trois zones. La première et la dernière, dorées; le décor de la zone intermédiaire représente une suite alternée de palmettes persanes; ces figures, cernées d'un trait d'or, sont, les unes, à fond brun semé de points et croissants or; les autres ont la «queue» brune mais la partie renflée est à fond blanc semé de taches brunes et de bâtonnets or. Entre ces figures court une fine guirlande brune, à nœuds or.

Les spécialistes qui ont maintenant ces poteries entre les mains (cf. *Rapport 1921-1922*, I, p. 42) jugeront des questions d'origine et de fabrication, autrement dit des problèmes artistiques et économiques, qui peuvent se poser à leur sujet.

PLANCHE XX. — En bas : *poterie grossière* (*époque musulmane;* cf. p. 2). L'objet placé sous la table est un support de vases (cf. STRZYGOWSKI, *Kopt. Kunst*, p. 24 et seq.).

En haut : *stèle funéraire chrétienne*, trouvée dans les fondations de la chambre *h'*[1]. Grès; hauteur o m. 40.

La décoration (portail d'église) est de type connu.

Quant à la formule, elle n'est pas au nombre des sept formules citées par G. LEFEBVRE, *Inscr. gr.-chrét.*, p. XXVIII.

1 † μνημ̣η̣ον τῆς
2 † ϖαρ̣θ̣[έ]νου Σοφία̣[ς]

Ligne 1 : lisez μνημεῖον. Peut-être la pierre portait-elle μνημηιον.

PLANCHE XXI. *Poterie peinte de style copte* (cf. p. 1 et 2-3). — L'argile, à cassure rouge en général, est souvent revêtue d'un enduit blanchâtre (cf. plus loin, pour les statuettes, p. 24); quelquefois, aussi, d'un engobe lustré, rose ou jaune rosé, ainsi le grand fragment figuré premier rang au centre. Le décor est peint en brun, parfois en rouge ou en noir.

Dans les poteries de décor géométrique, les figures affectionnées sont le triangle ou le losange avec ou sans damier ou quadrillage; l'onde et l'entrelacs, simple ou double; la guirlande, le point ou le pois interviennent également dans le décor. Tous ces éléments sont connus des spécialistes; on le trouve, non seulement dans la poterie, mais aussi dans la peinture murale.

Voyez pour les triangles et chevrons (planche, petit fragment au premier rang) QUIBELL, *Excavations at Saqqara*, t. IV, pl. XXVI, 3, et CLÉDAT, *Baouit*, I, pl. XCVIII. Pour le losange, cf. les poteries de Saqqarah, QUIBELL, *op. cit.*, IV, pl. XLVIII et XLIX, en bas.

L'entrelacs double ou tresse (planche, avant-dernier rang au centre; cf. premier et dernier rangs) surtout est extrêmement fréquent dans la peinture murale (cf. QUIBELL, *op. cit.*, t. III, pl. IX, X; t. IV, pl. X; CLÉDAT, *op. cit.*, I, pl. XI, LXXIX et seq.; XCIV et seq.; figuré autour de la tête d'un saint dans QUIBELL, *op. cit.*, t. IV, pl. XXVI, 3).

La zone d'oves figurée dans un autre petit fragment (non photographié) serait à rapprocher de QUIBELL, *op. cit.*, t. IV, pl. X; et dans une certaine mesure de CLÉDAT, *op. cit.*, I, pl. LXIII.

Une suite de points (cf. planche, à gauche, deuxième rang : en bordure) est figurée autour de la tête d'un saint dans QUIBELL, *op. cit.*, pl. XXVI, 3.

Nous ne pouvons nous étendre sur ces rapprochements[1]; nous avons tenu néanmoins à les signaler. L'étude de la poterie copte, autant qu'il m'a semblé[2], n'a jamais été sérieusement entreprise; elle mériterait de l'être moins d'ailleurs pour son intérêt esthétique que pour des raisons historiques.

On s'en rend compte en particulier en face de la poterie à décor végétal (zone de feuillage; fleurs), ou animal (oiseau; gazelle; monstre mal défini [planche, troisième rang à droite) ou humain (planche, au centre, deuxième rang). Le décor végétal est le meilleur; la zone de feuillage, autant qu'on en peut juger (planche, sous le précédent), rappelle certains décors de vases hellénistiques (hydries funéraires d'Alexandrie). Mais sur d'autres exemplaires, non photographiés, des fleurs sont dessinées d'une manière conventionnelle et bien laide (cf. une peinture murale de Saqqarah, dans Quibell, *op. cit.*, t. IV, pl. LI). D'autre part, l'oiseau (planche, à gauche, dernier rang), assez gauche dans son vol, rappellerait certaines figures de la dernière période du style minoen; mais cette gaucherie, ou si l'on veut cette stylisation, dans la représentation de l'oiseau, est fréquente aussi dans la peinture murale (il suffirait à cet égard de feuilleter les planches de Clédat, *op. cit.*). Quant à la gazelle broutant du feuillage (planche, à droite, dernier rang), elle est si difforme que son identification n'est même pas assurée : peut-être avons-nous affaire à un âne (cf. toutefois pl. LI de Quibell, cité à l'instant; les gazelles de Clédat, *op. cit.*, sont d'un dessin meilleur). Dans un autre exemplaire, malheureusement trop effacé pour avoir pu être utilement photographié, une gazelle au corps tacheté de blanc, est représentée courant de profil, et se retournant dans sa course, pour brouter le feuillage d'un arbuste : ici, le mouvement est assez joli[3].

Dans l'ensemble, si l'on s'en tenait à ces exemplaires, c'est l'impression d'un style primitif, parfois barbare[4], que nous donnerait cet art copte, dans la poterie sans doute plus qu'ailleurs puisqu'il s'agit d'une production plus populaire. D'autre part, on sait ce que devint la statuette hellénistique entre les mains de modeleurs de la basse époque. De même, ici, on retrouverait, si l'on veut, la même variété de motifs que dans la poterie hellénistique : mais avec quelle différence de style! Toutefois,

[1] Il y aurait en outre à étudier les rapports de la peinture murale et de la sculpture. La bande de chevrons peinte dans Clédat, *op. cit.*, I, pl. XCVIII (abside), se retrouve sculptée autour d'une niche dans Strzygowski, *op. cit.*, p. 42, fig. 50. Aux bandes horizontales d'entrelacs peints correspondent des frises sculptées analogues (*op. cit.*, *passim*). La «suite de points» est aussi un ornement sculptural (Quibell, *op. cit.*, III, pl. XXXI, fig. 5). On pourrait se demander enfin si la zone d'onde figurée pl., à gauche dernier rang (zone inférieure, sous l'oiseau), n'est pas la schématisation d'un décor fréquent dans les frises sculptées : une tige ondulante, où s'accrochent, alternant, feuillage et raisins. Il y aurait de même une étude à faire sur les rapports de la peinture et de la sculpture, dans le décor végétal ou animal.

[2] Cf. toutefois De Grüneisen, *Les caractéristiques de l'art copte* (*passim*). Rien dans Strzygowski, *op. cit.* On peut consulter aussi les illustrations de Gayet, *L'art copte*.

[3] Dans un autre fragment, non photographié, figure un poisson. Cf. sur un grand pot de Saqqarah, Quibell, *op. cit.*, t. IV, pl. XLVIII, 4.

[4] Cf. Maspero, *Guide*.... p. 241.

tandis qu'on saisit bien la transition de la statuette gréco-romaine à la statuette de style copte, quels modèles ont inspiré les peintres de vase[1]? A vrai dire, cette question pose, non seulement le problème de l'origine et du classement de la poterie copte[2], mais encore celui de l'origine même de l'art copte[3]. Il ne me convient pas et ce ne serait pas le lieu de le résoudre.

Planche XXII. *Poterie commune, de style copte* (époque musulmane; cf. p. 2). — Au deuxième rang, à gauche, les deux proéminences sculptées au flanc du bol sont ou veulent être des têtes de lion(?) : cf. le fragment voisin. — A droite, deux vases de forme analogue (métal-argile).

Remarquer le pot caricature (l'avant-dernier de la dernière rangée); figuration stylisée, et vraisemblablement incomprise alors, du dieu Bès, telle qu'il apparaît sur la panse de certains vases de la XVIIIe dynastie (Musée du Caire, n° 2646, et catal. manuscr. Von Bissing).

Dernier rang, à gauche : fragment d'un grand *πίθος*.

Planche XXIII. *Poterie d'époque gréco-romaine* (cf. p. 14). — Comparez les ampoules d'argile, au centre de la seconde rangée, à l'ampoule lenticulaire émail vert à gauche (sur ces ampoules, cf. Breccia, *Guide du Musée d'Alexandrie*, p. 177, fig. 51). Le col de l'ampoule est brisé, mais devait être analogue au col (émail bleu) figuré à gauche de l'*askos* (retourner la figure) : fleur de lotus épanoui; à la base, deux cynocéphales accroupis.

Planche XXIV. *Lampes* (cf. p. 14, etc.). — Toutes, sauf deux (bronze, émail), sont en argile ordinaire : un certain nombre n'ont pas servi; l'argile est jaune ou rose.

Tout en haut, lampe de bronze d'époque romaine (long. 0 m. 15)[4]. — Première rangée : lampes de style copte (la première à gauche est une lampe grenouille). — Deuxième rangée : lampes trouvées dans la couche d'époque gréco-romaine (pour la première à gauche, cf. *Fayum towns*, pl. X, *b*, 1 et 7; reproduite ici dernier rang à droite; — pour le reste cf. Breccia, *Guide*..., p. 237 et seq.). — Troisième rangée :

[1] On ne trouve pas d'exemplaires de poterie peinte après Hadrien (Saglio-Pottier, *s. v. vasa*).

[2] Maspero, *op. cit.*, p. 553-554. Et l'on remarquera d'autre part que sur des vases d'argile nubiens, exposés au Musée du Caire, se déroulent des zones de feuillages qui rappelleraient certains décors hellénistiques (cf. d'ailleurs Woolley-MacIver, *Karanog*).

[3] Maspero, *ibid.*, p. 240-241; d'autre part, Strzygowski, *op. cit.*, introduction. Voyez aussi Grüneisen, *op. cit.* (*passim*) et p. 24-26.

Remarquons enfin qu'actuellement encore se fabrique à Edfou, ou dans le voisinage, de la poterie peinte, à décors géométriques, qui rappelle certainement — est-ce simple coïncidence — la poterie copte. Le fond de ces vases est souvent décoré d'une croix peinte : tantôt celle-ci est inscrite dans une circonférence, elle-même inscrite dans une étoile; tantôt elle est isolée, et a la forme de certaines croix coptes, en fer, trouvées dans nos fouilles ✠.

[4] C'est la lampe citée *Rapport*, I, 2e partie, p. 27-28, dont nous n'avions pu alors donner la photographie.

lampes trouvées dans la couche d'époque gréco-romaine (la troisième en partant de la gauche est une lampe grenouille), sauf les deux dernières à droite. — Celles-ci, et les lampes du quatrième rang (sauf les deux dernières à droite) ont été trouvées dans la couche supérieure : au troisième rang, la deuxième lampe en partant de la droite est émaillée vert; on en trouve beaucoup de ce type au Musée arabe. Les trois dernières lampes de cette série, au quatrième rang, sont chrétiennes : la première est ornée d'une grenouille, la seconde d'une croix et de rosaces, la troisième porte une inscription abîmée par le feu. — L'avant-dernière lampe de la quatrième rangée a été trouvée par les *sabbakhîn*.

Planche XXV. — En bas (cf. p. 2) : couvercles, etc., en *fibres végétales* (époque musulmane) : selon M. Lacau, l'objet figuré au premier rang, à droite, serait un piège à gazelles. En haut : *serrures de bois*, de forme toute moderne (cf. p. 6).

Planche XXVI. *Objets en fer, ou bronze*, trouvés dans la couche d'époque musulmane (cf. p. 2). — En haut : clous (cf. p. 3); divers modèles de clefs; une faucille (cf. p. 11), etc. — En bas : ciseau de forme toute moderne; — lampe à suspension; « lampadaire » (pour l'explication de ces deux objets, cf. Strzygowski, *Koptische Kunst*, p. 285 et seq.); au-dessus : longue tige graduée, avec inscription arabe, provenant d'une balance.

Planche XXVII. *Objets de style copte* (cf. p. 2-3). — En haut, *premier rang*, à gauche, bronze, hauteur : 0 m. 07. Les extrémités du croissant se terminent par une tête de monstre, à gueule ouverte (cf. peut-être Strzygowski, *op. cit.*, p. 329, fig. 395).

Le reste de la rangée se compose de figures en terre cuite (sauf la première à gauche en glaise), animales ou humaines, affreuses ou même informes.

Au *troisième rang*, même remarque (figures de bois; sauf la troisième en partant de la gauche, en terre cuite, peut-être une ébauche inachevée, puis cuite).

Une figure de bois, à droite (hauteur 0 m. 285) représente un saint tenant de la main gauche un bâton; cette main présente la paume, ce qui est évidemment incorrect.

A droite, deux peignes : le peigne supérieur est orné de petites pastilles en os; l'inférieur est sculpté.

Au *deuxième rang*, terres cuites. La seconde en partant de gauche, est peut-être un fragment de Vénus pudique (cf. Perdrizet, *Terres cuites... Fouquet*, pl. VI) avec double collier à grosses torsades, non fermé dans le cou : la partie postérieure n'est pas modelée; c'est une simple galette, coudée à angle droit en haut, en forme d'anse : j'ignore l'usage des trous qui y sont percés. La provenance n'est pas certaine.

La première et la dernière de la rangée sont les parties supérieures de statuettes, dont la partie inférieure est représentée par l'espèce de goulot renversé figuré à gauche de celle-ci. L'ensemble doit s'intituler « orante ». Pour l'explication, cf. d'abord Perdrizet, *op. cit.*, pl. XI en bas à gauche, n° 12[1]. Mais ici la provenance est assurée : il est à remarquer, en particulier, que l'un de ces objets a été trouvé dans la même chambre que le saint de bois, cité ci-dessus (cf. en outre p. 3). Donc il faudrait plutôt admettre l'explication de Strzygowski, *op. cit.*, p. 245 et seq.

Partie inférieure de la planche : *Bois sculptés*, etc.

En haut, bois tourné (cf. Strzygowski, *op. cit.*, pl. IX; Quibell, *op. cit.*, t. IV, pl. LIV. [Cf., en pierre sculptée Quibell, *op. cit.*, III, pl. XXX (encadrement de la face d'un pilier); Chassinat, *Baouit*, pl. LXXIX et LXXVIII]).

En dessous, à gauche, moule en pierre (chrisme et croix); à droite, fer forgé (peut-être de style musulman).

Tout en bas, à gauche, comparer le décor de la poterie à l'oiseau (ci-dessus, pl. XXI et p. 20, note 1, *in fine*).

Planche XXVIII. *Terres cuites d'époque gréco-romaine; statuettes égyptiennes*, etc. (cf. p. 1, 14, etc.). — Les *terres cuites* (au centre), malgré leur mauvais état, leur petit nombre, leur peu de valeur artistique, et la banalité de leur type, doivent toutefois être mentionnées. Maspero en a noté la rareté au Saïd[2]; et dans la collection Fouquet, on en trouve une seule qui provienne de la vallée au sud de Thèbes[3]. En 1914, toutefois, MM. Jouguet et Collomp en avaient exhumé un certain nombre à Edfou même[4]. Ces terres cuites, comme les nôtres, provenaient de ruines de maisons[5].

On retrouve ici.

1° Divers types d'Horus enfant[6].

Deuxième rang, n° 7 : Harpocrate, l'index droit à la bouche, coiffé du bouton de lotus.

Deuxième rang, n° 11 : Horus souriant, tête rasée, sauf deux mèches découpées en carré (cf. Perdrizet, *op. cit.*, pl. XXXIV) sur le devant.

Troisième rang, n° 13 : Harpocrate au pot, l'index droit à la bouche; vêtu d'une longue robe, et assis sur un siège semi-circulaire, à dossier peu élevé, et pieds à griffes d'animal; les bras du siège se terminent par une figure indistincte (lion?).

Troisième rang, n° 14 : Harpocrate relevant sa robe de la main droite; phallus démesuré[7].

[1] Il est à peine utile de faire remarquer tout ce que le style et l'exécution de ces statuettes ont de barbare (cf. ci-dessus, p. 20; Perdrizet, *loc. cit.*; Deonna, *R. A.*, 1924, t. XX, p. 95-96).

[2] Maspero, *Égypte* (*Ars Una*), p. 289.

[3] Perdrizet, *op. cit.*, p. ix.

[4] Perdrizet, *op. cit.*, p. xiii. — J'ignore où elles se trouvent actuellement.

[5] Cf. ici, p. 14.

[6] Cf. Perdrizet, *op. cit.*, p. 27.

[7] Cf. Deonna, *R. A.*, 1924, *op. cit.*, p. 84.

Toutes ces statuettes sont en terre rose ou rouge, couverte d'un enduit blanc (plus ou moins disparu). Modèles en creux, le dernier cité porte un trou d'évent dans le dos[1].

Isis Aphrodite est également représentée (n° 9, au centre) : nue, attitude connue (Perdrizet, *op. cit.*, pl. II et p. 3); sautoir de laine sans nœuds, allant de l'épaule gauche à la hanche droite, rouge entre les seins, noir partout ailleurs (figuré par une ligne peinte, ondulante). La chevelure était noire; Δ noir[2]. Modelé en plein.

A côté (n° 8), fragment d'un buste féminin (modelé en plein), avec collier à bulle sur la poitrine; second collier autour du cou.

N° 15, troisième rang : statuette de femme, modelée en creux, coiffée de la stéphané, disposée au-dessus d'une couronne en bourrelet peinte en rouge clair, et qui laisse passer discrètement la chevelure, peinte en noir. Traces de noir aux yeux, de rouge à la bouche[3].

Nous pouvons vraisemblablement assigner à l'époque gréco-romaine (premier rang, nos 16 et 17), bien que la provenance ne soit point certaine, une petite tête de chien, en terre cuite; — et une curieuse tête de grotesque, en terre crue (fantaisie ou ébauche n'ayant pas encore subi la cuisson) : crâne en pain de sucre; sorte de taie sur l'œil gauche; oreille gauche faite d'une seule pièce (l'oreille droite manque).

Autres objets de même époque : nos 19, 23, 21, 22, soit une statuette de chat en stéatite (comparez Breccia, *Guide du Musée d'Alexandrie*, p. 175, fig. 47, 48); un fragment de vase en terre émaillée bleue, avec zone de palmettes stylisées; un petit pot en terre émaillée verte; enfin une situle de bronze, terminée en bout de sein (cf. Perdrizet, *op. cit.*, p. 110); de ce point, rayonnent des pétales de lotus; autour de la panse, figures devenues indistinctes.

Figures de divinités, etc. : signalons, outre une petite statuette en faïence (couleur disparue), de Thot-Ibis avec couronne d'Amon (n° 3)[4], le Bès en bois noir (plaquette sculptée, brisée en bas; n° 20) trouvé dans la couche gréco-romaine. — Mentionnons aussi, pour son élégance, et bien qu'elle provienne du même dépôt que

[1] Ajoutons ici le n° 12, au deuxième rang, une petite tête d'enfant, modelée en plein. Chevelure indistincte; aucun caractère spécial.

[2] La pointe des seins était sans doute peinte en rouge; mais la couleur a disparu.

[3] Ajoutons ici les nos 10 et 13 deux têtes de femme, sans caractère. L'une à chevelure plate, indistincte, modelée en creux; l'autre, modelée en plein; chevelure à bourrelet, sur le devant, avec chignon épais sur la nuque.

[4] Provenance incertaine. Il en est de même d'un sphinx en grès, grossièrement sculpté (n° 25, même rangée que le Bès).

les statuettes d'Osiris[1], une figurine de Bast (nos 1, 6), en bronze (haut. actuelle, o m. 14; tête brisée). De la main droite, elle tient le sistre hathorique; elle porte au bras gauche un petit panier en sparterie; sa main gauche devait tenir une égide[2], brisée. Remarquer l'ornementation de la robe, à bandes verticales (alternativement losanges et pointillés) et bord frangé. Elle est chaussée de sandales.

Sur le même rang, n° 5, dans une plaquette de faïence (?)[3] haut. o m. 083, est sculptée une scène fréquente dans les bas-reliefs. Un bouvier, pot de lait au bras gauche, fleur de lotus à la main, tient un petit veau de la main droite, par la queue; vis-à-vis, un autre personnage, dont il ne subsiste que les pieds[4].

Planche XXIX. (Cf. p. 14-15, II et III.)

En haut, à gauche, miroir en cuivre, diamètre o m. 16 — à droite, tête en diorite, hauteur o m. 14.

En bas, vases provenant de la couche gréco-romaine — sauf le gros vase de droite (albâtre) trouvé par les *sabbakhin*. Les autres vases sont également en albâtre, sauf celui de l'extrémité gauche (émail bleu, hauteur o m. 11).

II. — NOTE SUR LA PLANCHE XXX.

En parcourant les lieux fouillés en 1914 (cf. *Rapport*, I, 2e partie, p. 1) j'ai retrouvé les vestiges, malheureusement fort effacés, d'une peinture murale, peut-être d'époque chrétienne. Le temps m'a fait défaut pour relever le plan de cette partie du tell[5]; je ne puis donc situer ce fragment. Le mur appartient à une cour ou couloir précédant une chambre. La peinture avait été recouverte d'une couche de limon. J'en dois la reproduction à Mlle Baud.

[1] Cf. *Rapport*, I, 2e partie, p. 24 et seq. Proviennent également du même dépôt, le petit lion-amulette en émail bleu (n° 4), et (n° 24) un fragment de statuette d'Isis(?) en stéatite (subsistent la tête et le haut du buste, hauteur o m. 05). Pour la description, cf. Edgar, *Greek Sculpture* (*Cat. Musée Caire*), p. 18, n° 27471 et pl. IX. Mais ici la chevelure est figurée par des rangées parallèles de zigzags; le globe des yeux est sculpté dans la masse (et non rapporté dans une matière étrangère); enfin le visage a une expression plus fine et plus distinguée. — Ces objets ont été trouvés en 1923 (cf. ci-dessus, p. 1, n. 3).

[2] Cf. Daressy, *Statues de divinités* (*Cat. Musée Caire*), nos 37894, etc. A la différence des statuettes du Caire, la nôtre s'appuie sur un pilier.

[3] Extérieurement la couleur est noire; on dirait du schiste; mais, à l'intérieur, la pâte, blanche et fine, semble être celle de la faïence.

[4] Provenance incertaine. Il en est de même pour la petite tête en pierre émaillée (à côté, n° 2), homme barbu (barbe cassée), chevelure noire, polos jaune, percé d'un trou, en haut, au centre. La terre est très fine, comme de la porcelaine.

[5] Il ne s'agit pas de la peinture murale à laquelle il est fait allusion *op. cit.*, note 4; la nôtre se trouve dans la partie sud-ouest du tell (même note), dans les maisons attribuées à l'époque chrétienne.



A gauche, peut-être avons-nous affaire à une scène de martyre. Mais la scène de droite, avec un personnage vêtu d'un pagne (?) à genoux (?) dans un char, et brandissant une sorte de maillet, rappellerait plutôt certaines représentations égyptiennes[(1)].

Le dessin, dont on aperçoit aisément les fautes, paraît avoir été tracé au pinceau, à la couleur rouge, sur enduit blanc. Puis la couleur (le rouge et le violet paraissent avoir été seuls employés) serait venue remplir l'intervalle des lignes.

A droite du personnage à genoux, j'ai relevé en dernier lieu les traces d'un second personnage, qu'il ne m'a pas été possible de faire noter sur l'esquisse.

III. — ADDENDA.

I. Cf. p. 9, n. 4. — On pourrait penser, bien que le diamètre soit faible, qu'il s'agit d'un orifice pour verser du grain (cf. les maisons de doubles au Musée du Caire). Mais on ne peut assurer que ces caves aient servi de greniers; j'ignore, en tout cas, par quel procédé on bouchait cet orifice. — D'autre part, j'ai retrouvé le manchon brisé partout où il dépassait le niveau du sol du rez-de-chaussée (dallé ou non).

II. Page 20, n. 1, *in fine*. — A propos du rapprochement entre la zone d'onde de la poterie à l'oiseau, et certaines sculptures sur pierre, un intermédiaire est fourni par un grand vase d'argile, orné d'une tête féminine, du Musée du Caire (Salle copte, n° ?), où un décor analogue est modelé sur la panse.

III. Page 20, n. 2. — Cf. encore J. Maspero, *Rec. de trav.*, t. XXXVII, p. 97 et seq.; et Moret, *Revue crit.*, 1917, p. 353 et seq.

(1) La scène de gauche, aussi, peut faire penser un instant à la représentation du pharaon immolant les captifs; mais ni les costumes, ni les types, ni le style ne sont égyptiens.
Cf. Quibell, *Saqqara*, t. I, pl. XXIX, fig. 3 — et p. 29.



TABLE DES MATIÈRES.

TABLE DES PLANCHES.



Fig. 1 — Vue générale d'une partie des fouilles de 1922-1923 (du côté du « cirque » : vue prise de l'Ouest).





Fig. 2. — La même vue, prise du Nord.

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS.

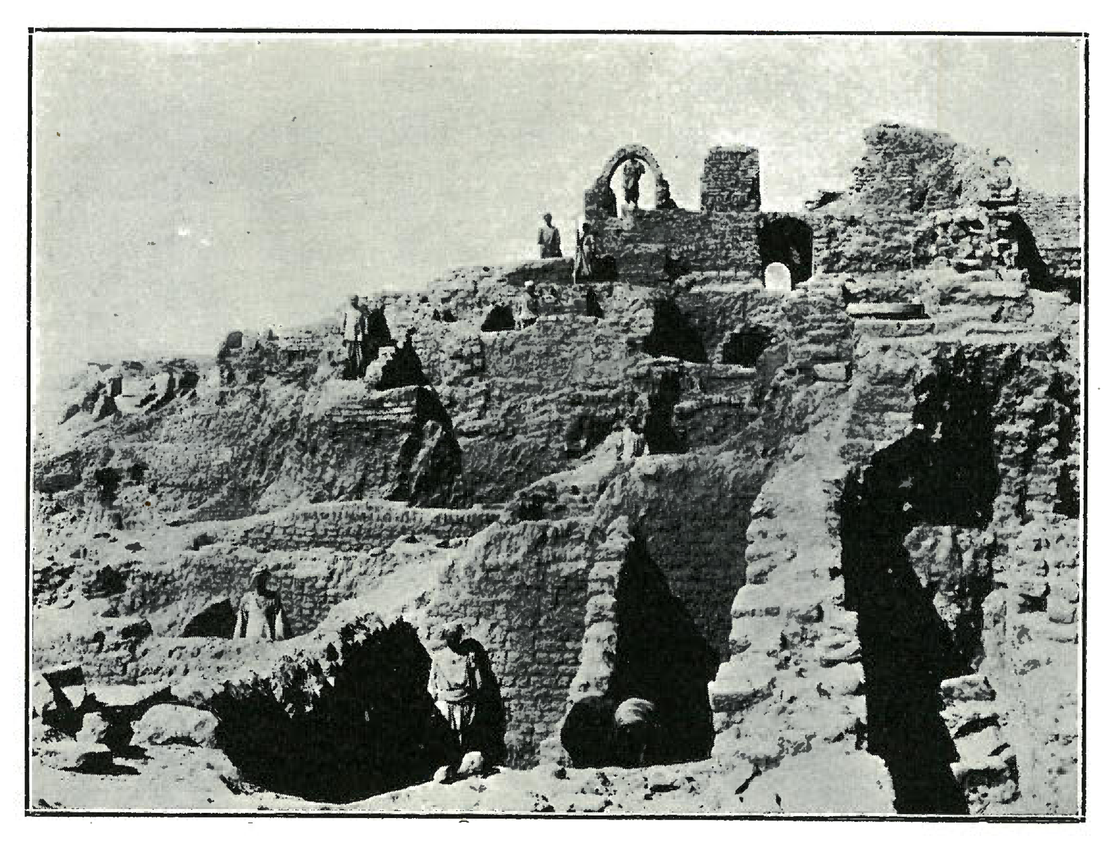


Fig. 1. — Vue d'une partie des fouilles de 1922-1923
(côté du mur d'enceinte du temple : vue prise de l'est).



Fig. 2. — Fouilles de 1922-1923 : côté du mur d'enceinte du temple, couche d'époque gréco-romaine.



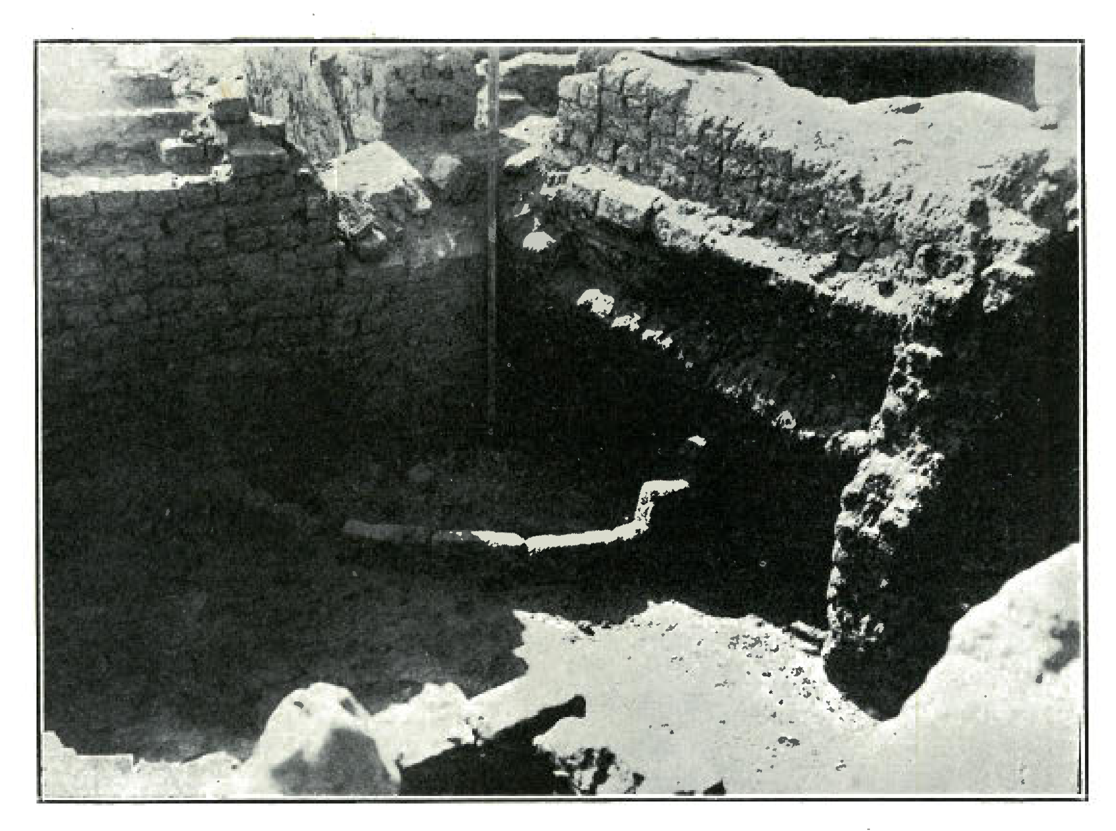


Fig. 1. — Fouilles de 1922-1923 : cave (voûtée) de la couche d'époque arabe.



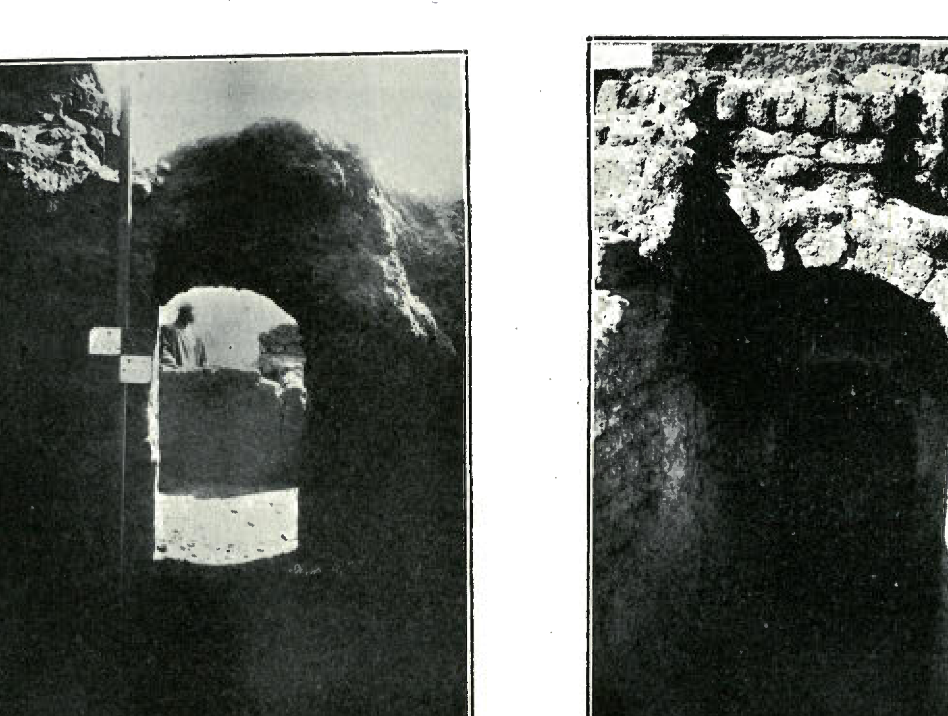


Fig. 2. — Porte dans un sous-sol.

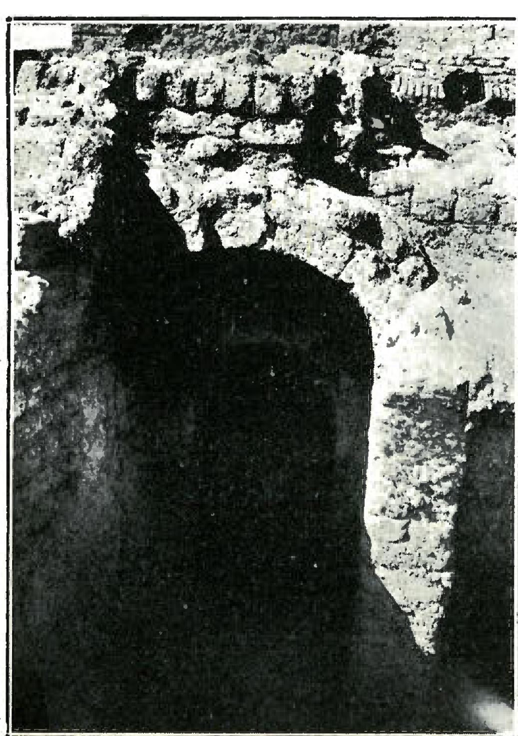


Fig. 3. — Porte condamnée.



Fig. 1. — Vue d'une partie des fouilles de 1922-1923 (côté du mur d'enceinte du temple).
Vue prise du Sud-Est.



Fig. 2 — Réduit voûté dans une cave d'époque arabe (fouilles de 1922-1923).

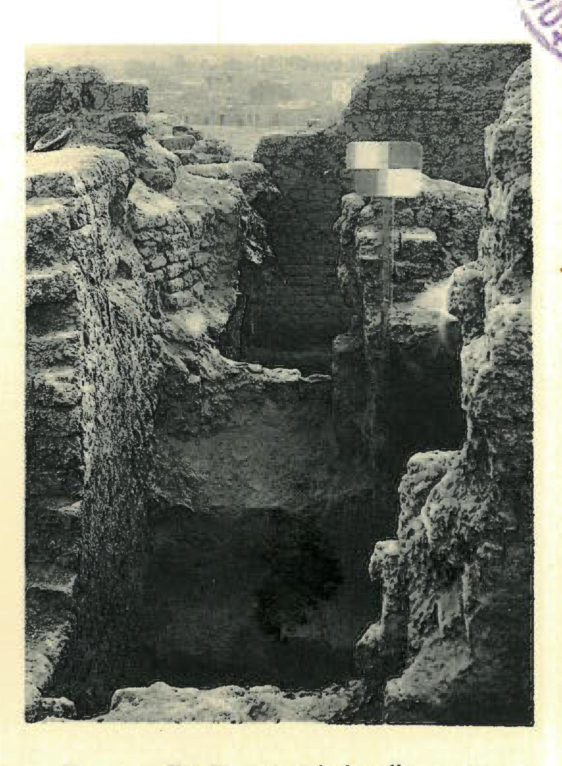


Fig. 3. — Escalier construit dans l'ouverture d'une ancienne porte.



Fig. 1 — Fouilles de 1923-1924 : vue d'ensemble, prise de l'Est.





Fig. 2. — Fouilles de 1923-1924 : côté du mur d'enceinte du temple (ce dernier au premier plan). Vue prise du Nord-Est.

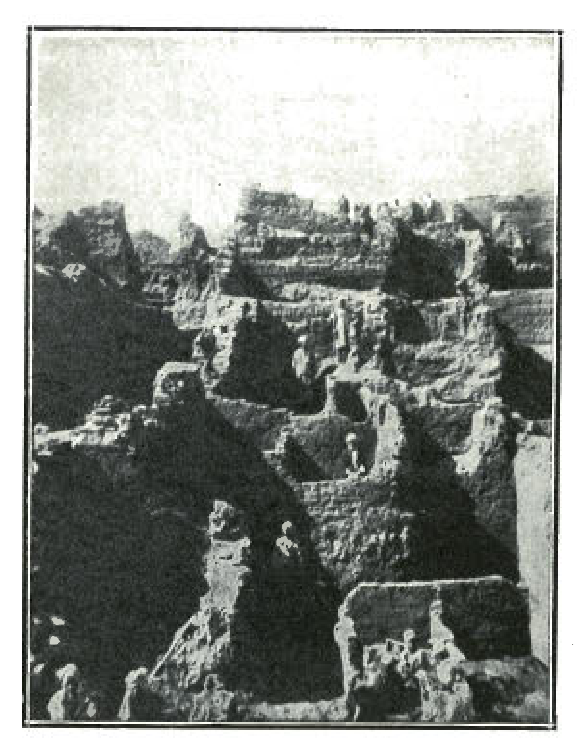


Fig. 1. — Même vue que planche V, fig. 2, prise de l'est, et de tout près.



Fig. 2. — Fouilles de 1923-1924 : une rue dans la couche d'époque arabo-copte.





Fig. 3. — La grande rue des tombes (dernier plan, à droite; vue prise de l'ouest).

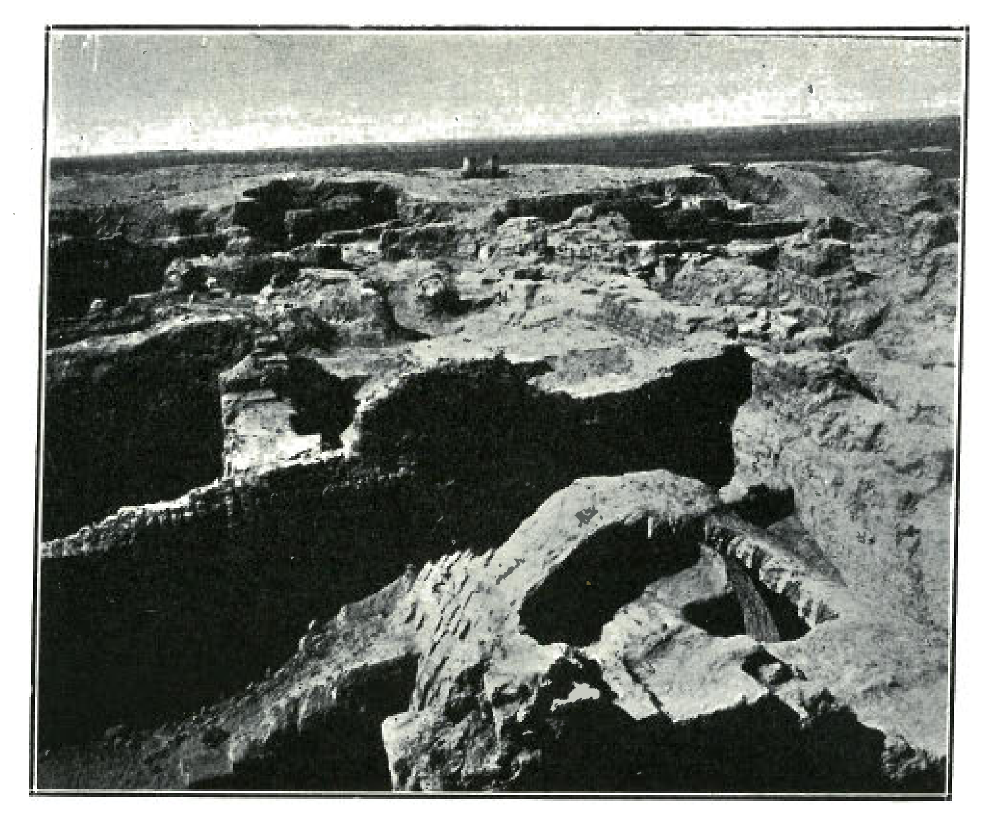


Fig. 1. — Fouilles de 1923-1924 : couche d'époque arabe.



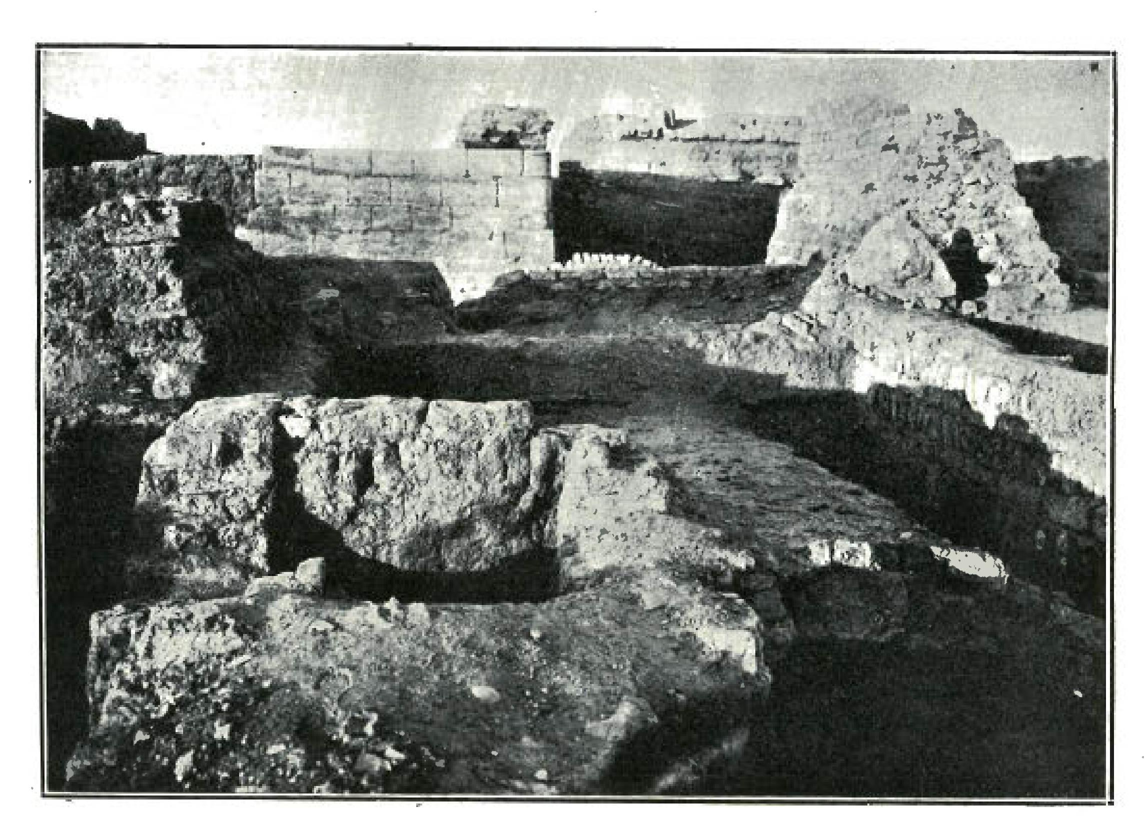


Fig. 2. — Entrée d'une cave voûtée.

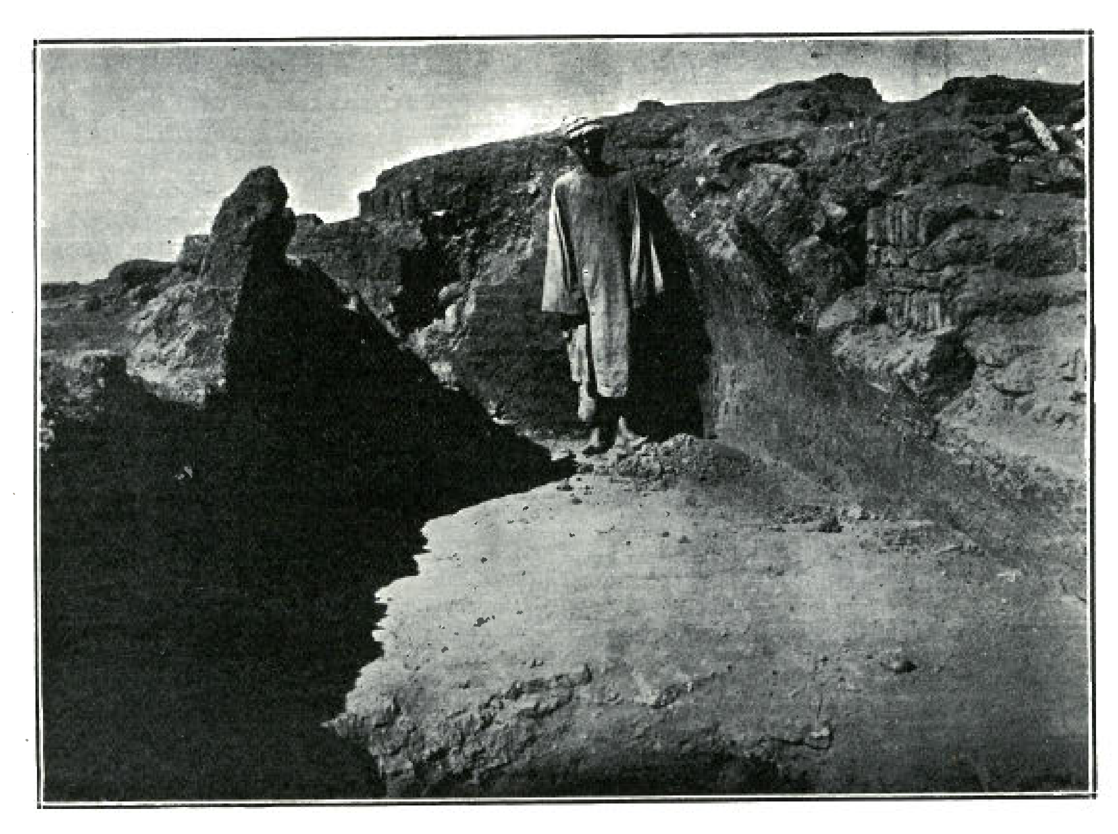


Fig. 1. — Escalier donnant accès à une cave voûtée.

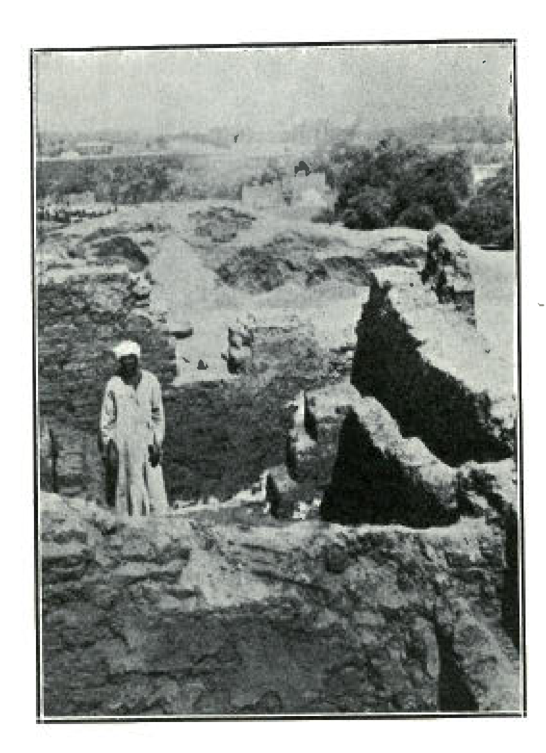


Fig. 2. — Vue analogue.

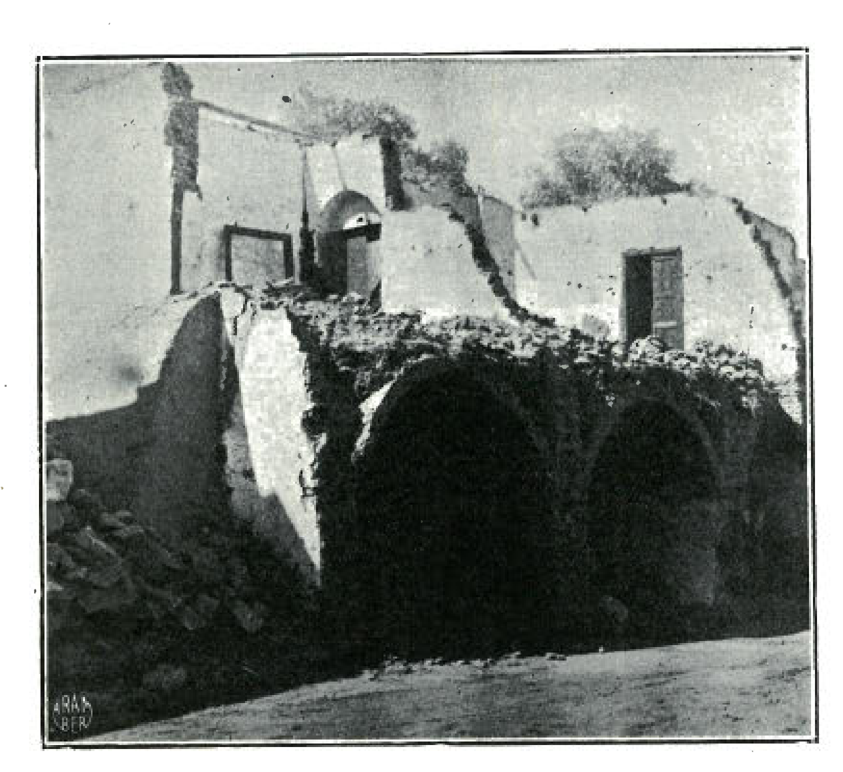


Fig. 3. — Maison moderne.

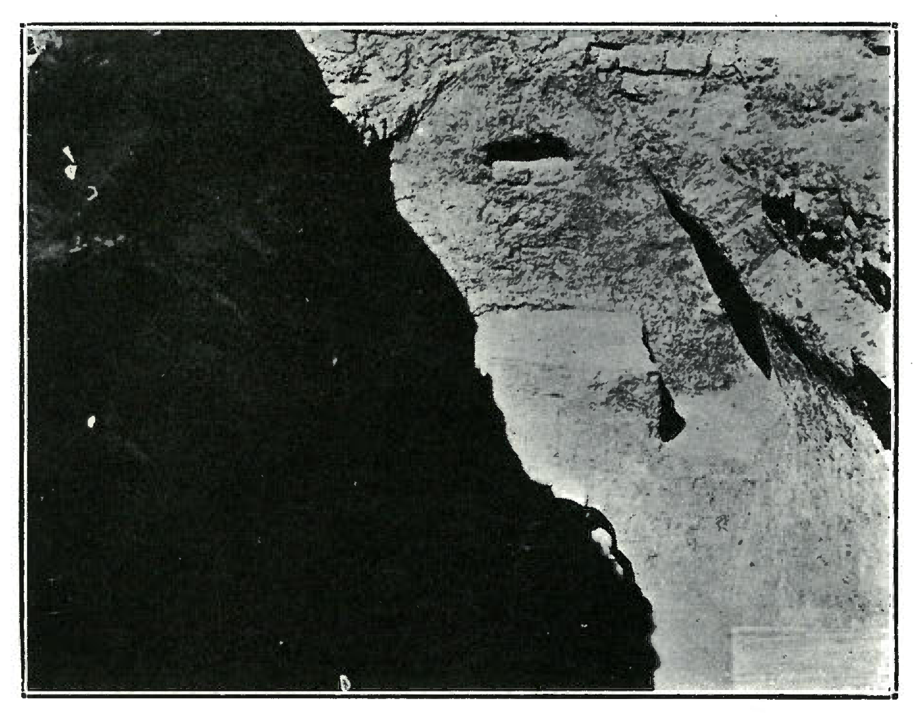


Fig. 1. — Cave voûtée
(pour l'accès, comparez les planches VII, fig. 2; VIII, fig. 1, 2).



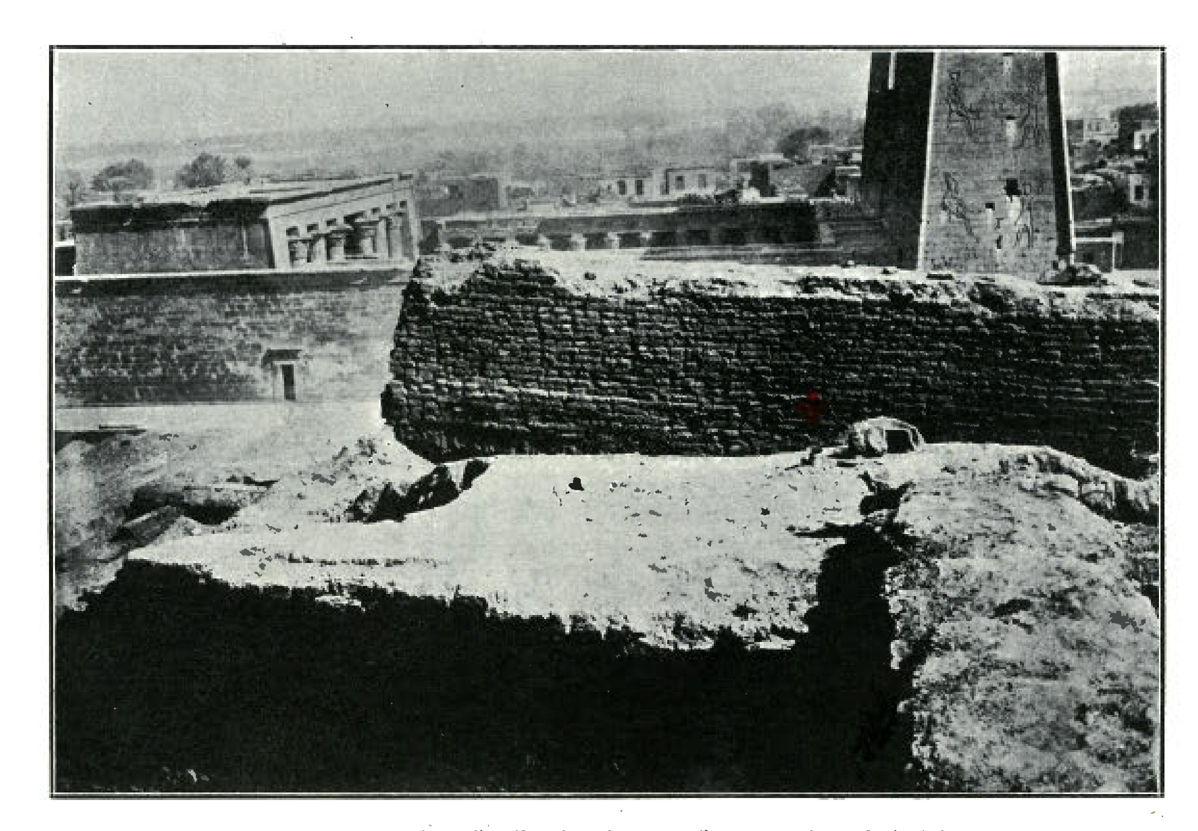


Fig. 2. — Manchon d'argile, dans la voûte d'une cave (sous la croix).

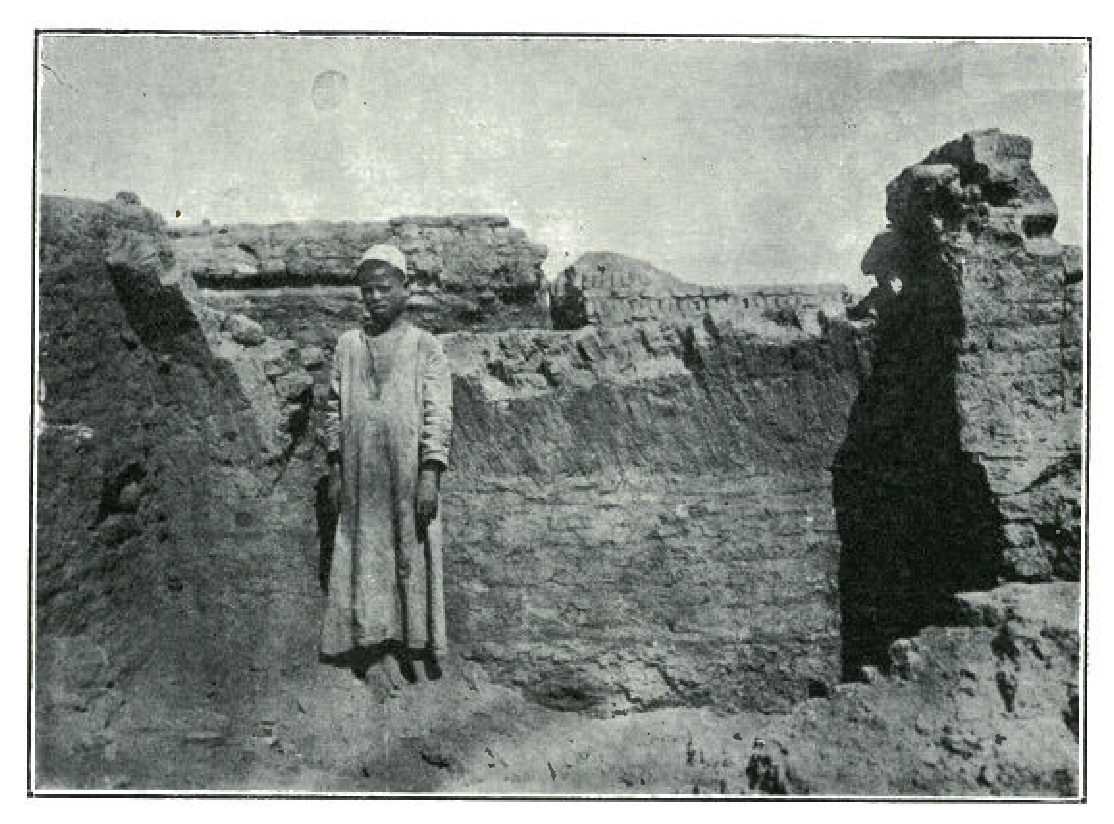


Fig. 1. — Type de voûte.



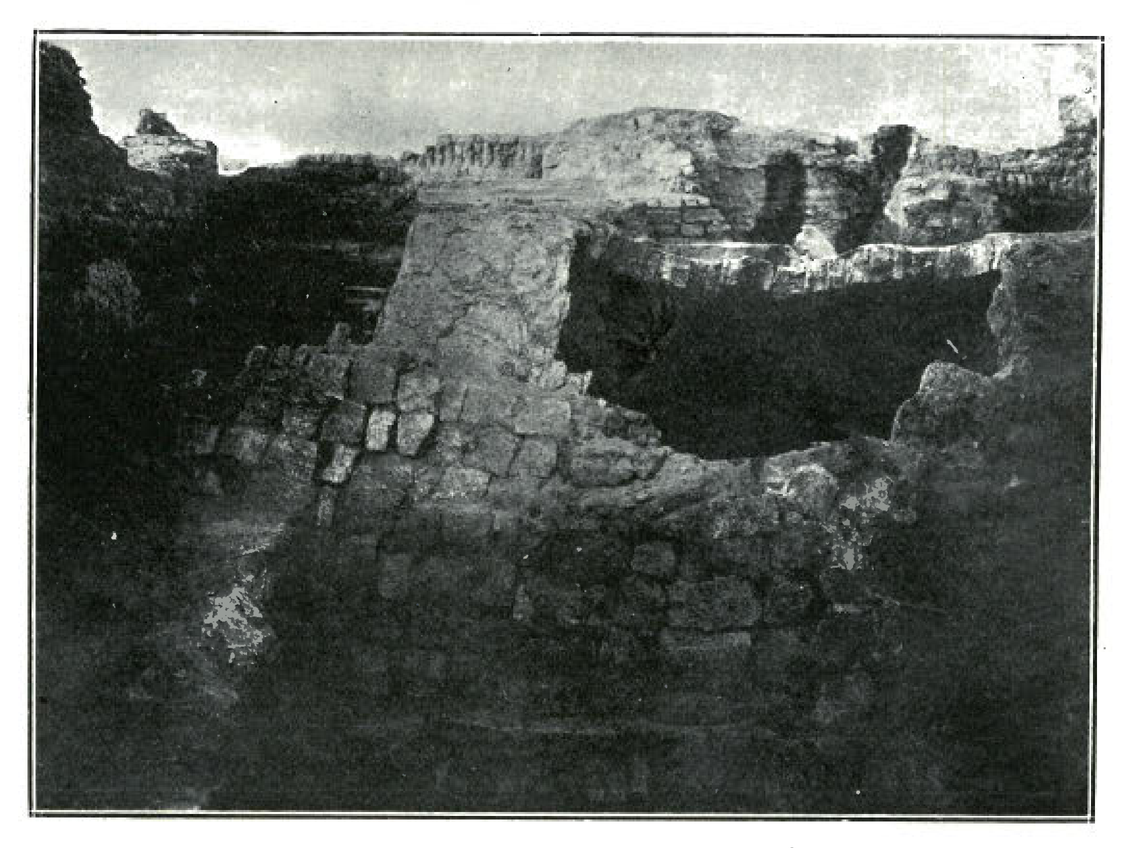


Fig. 2. — Autre type de voûte.

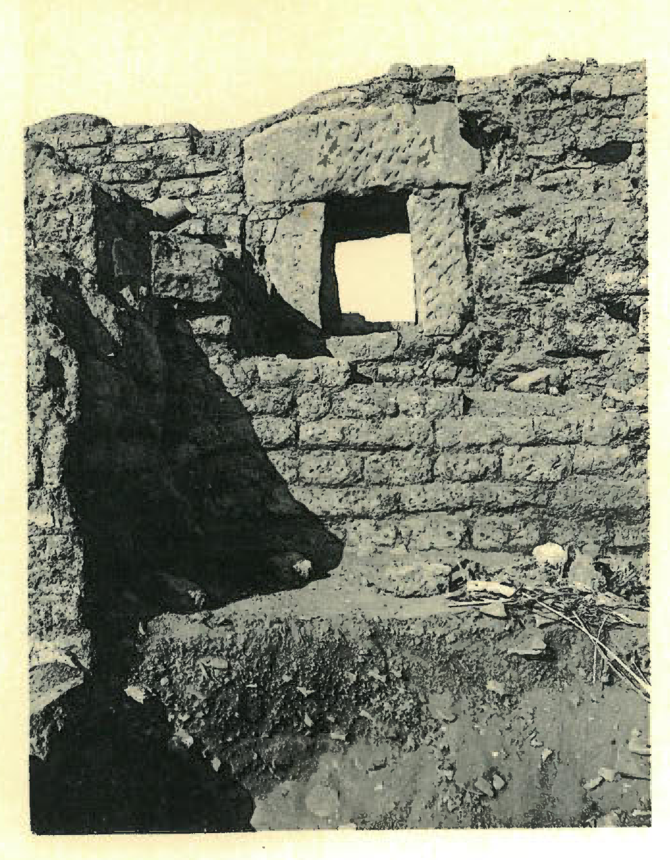


Fig. 1. — Chambre avec fenêtre.



Fig. 2. — Restes d'un bain (vue prise de l'Ouest).





Fig. 3. — Même vue que la fig. 2.

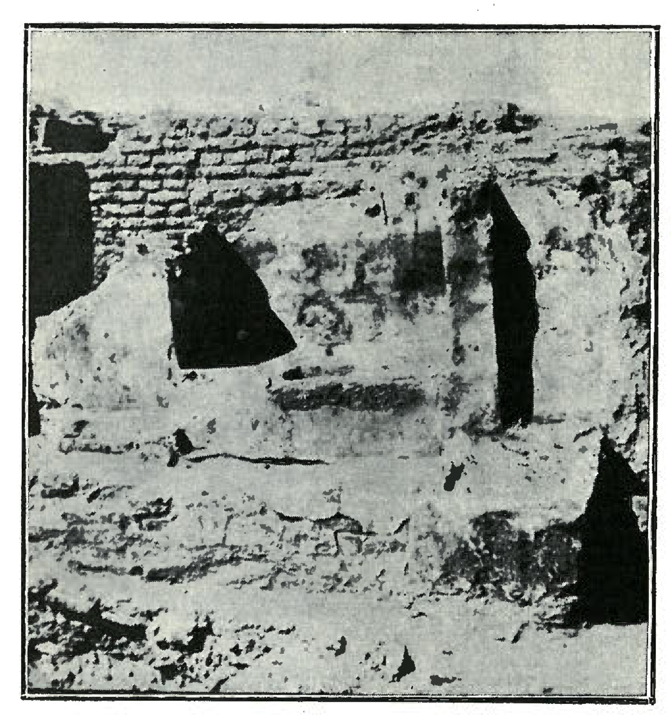
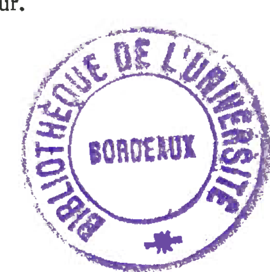


Fig. 1. — (Cf. texte I, § 5, *in fine.*)



Fig. 2. — Monument funéraire sur un mur.



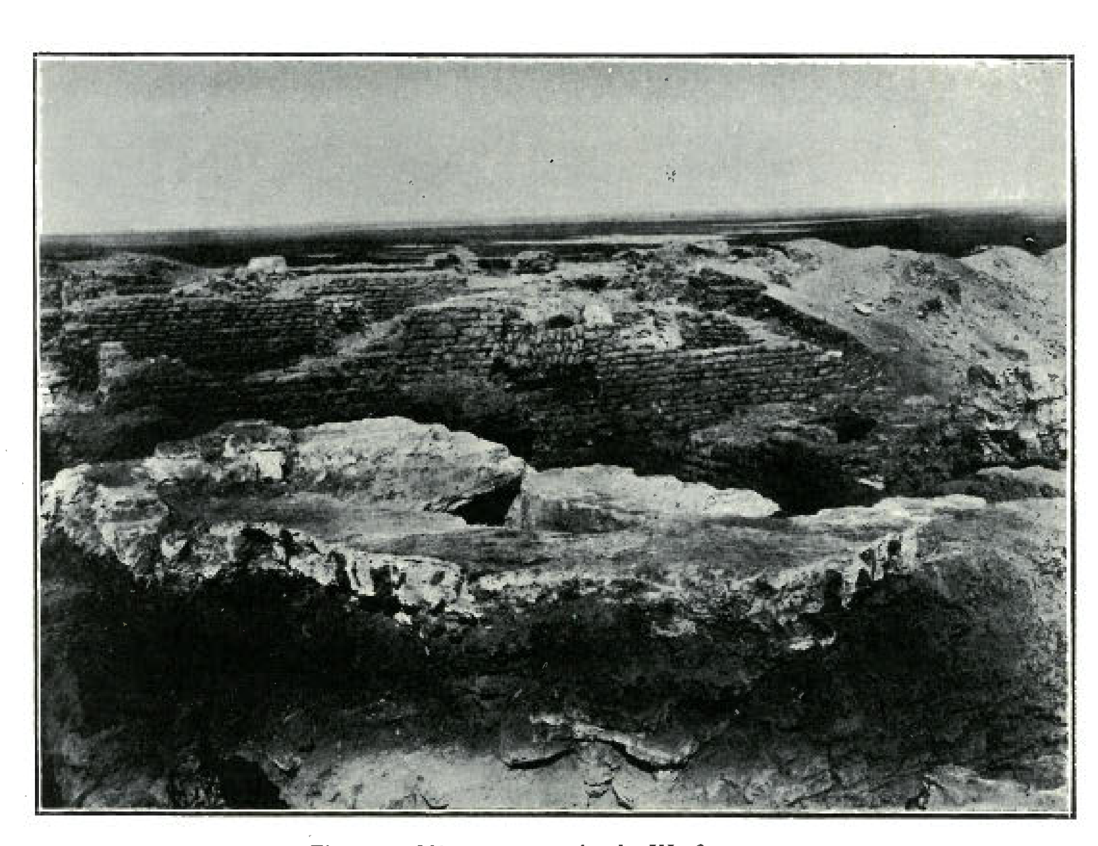


Fig. 3. — Même vue que planche XI, fig. 2 et 3
(vue prise du sud-est).



Fig. 1. — Monuments funéraires dans la grande rue des tombes.



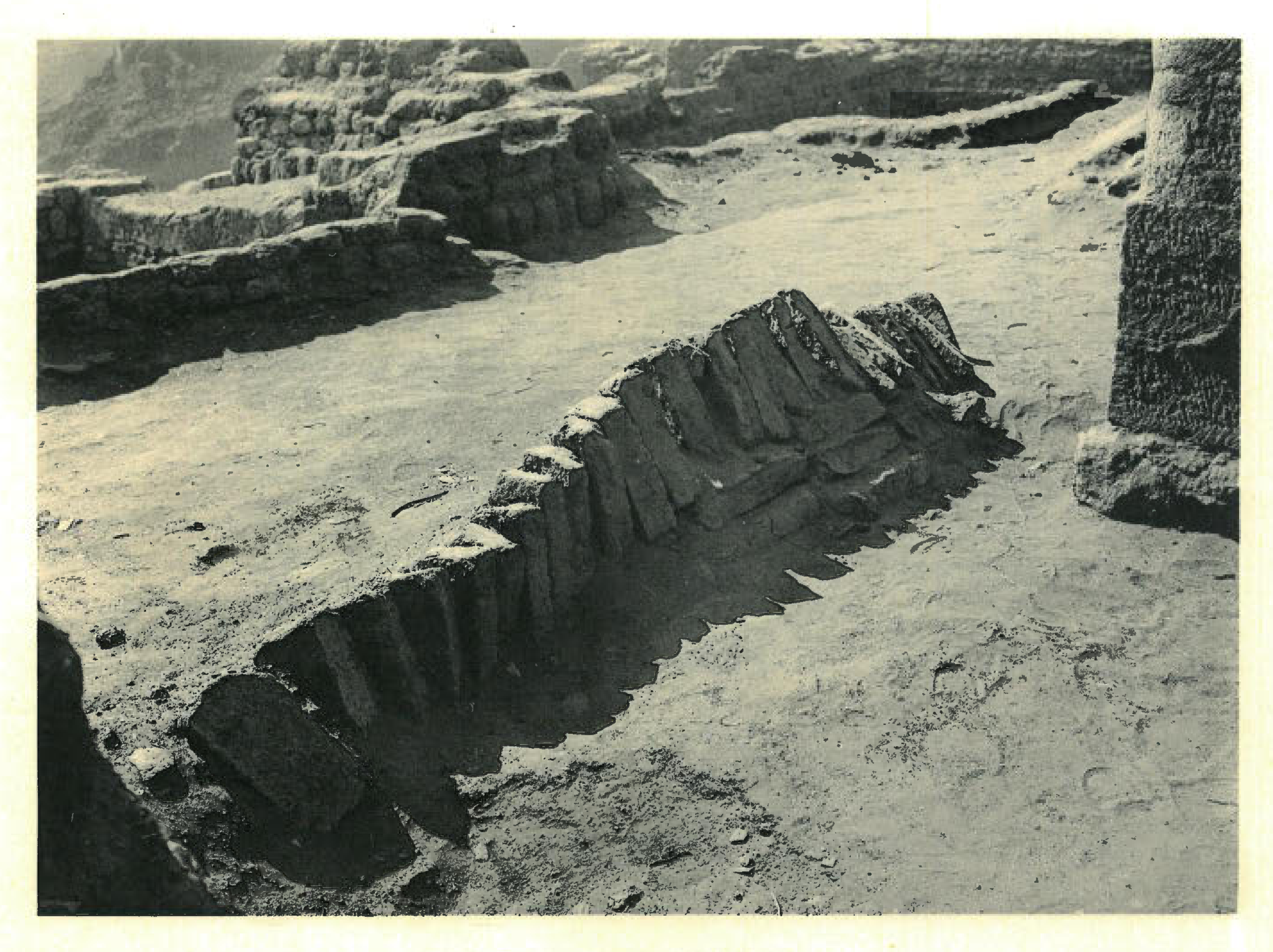


Fig. 2. — Type de monument funéraire.



Fig. 1. — Autre type de monument funéraire.





Fig. 2. — Même vue.

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS



Fig. 1. — Autre type de monument funéraire.





Fig. 2. — Cadavres dans une cave voûtée.

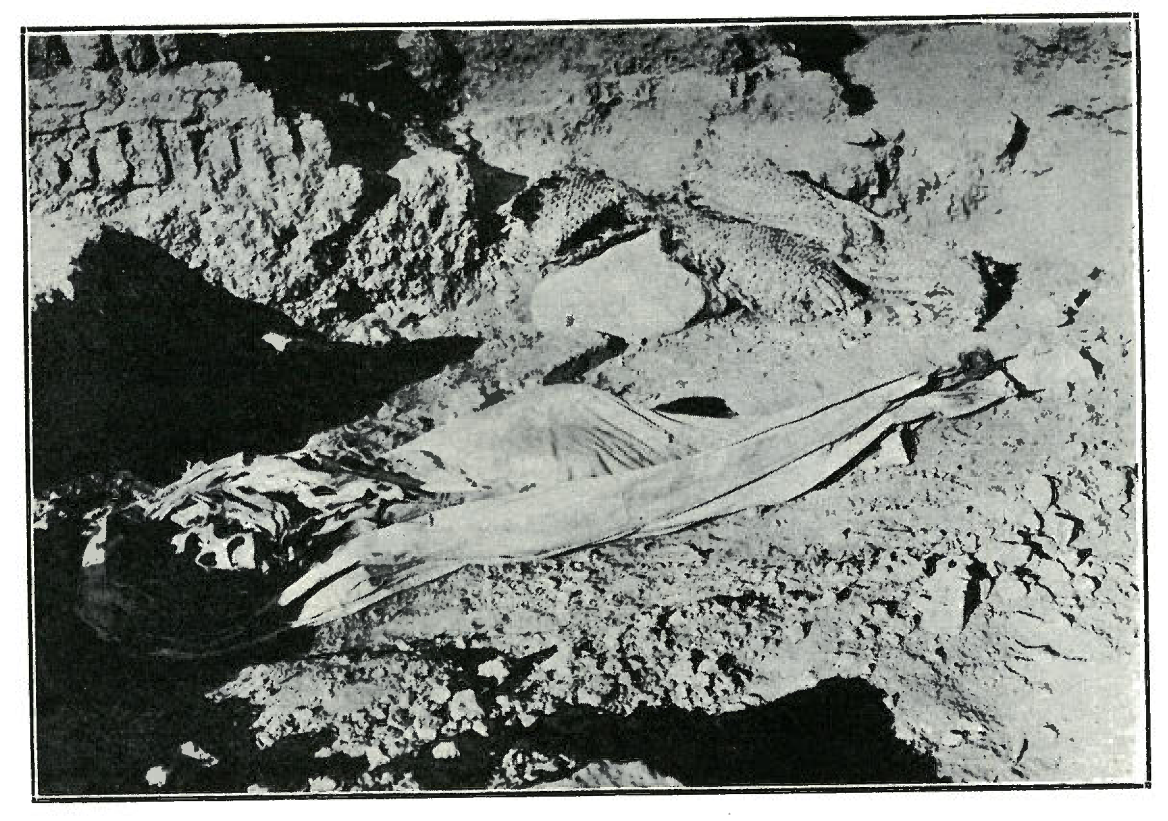


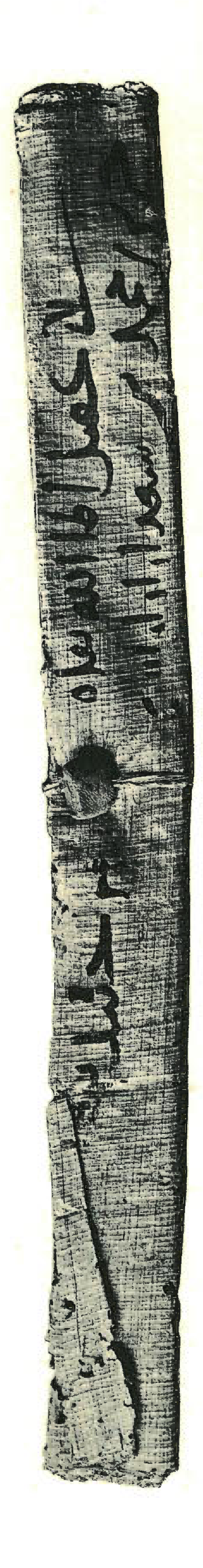
Fig. 1. — Position des cadavres.

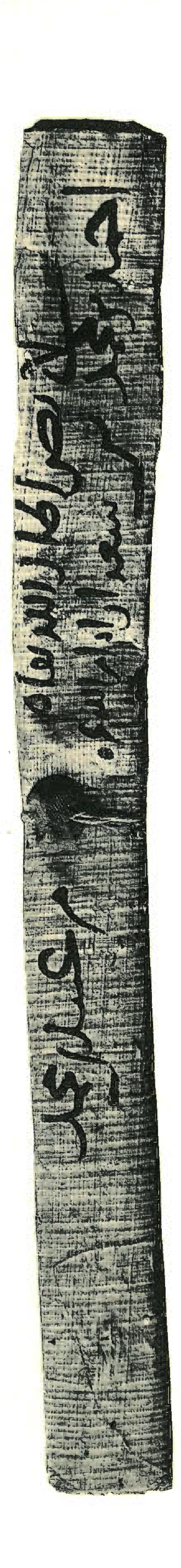




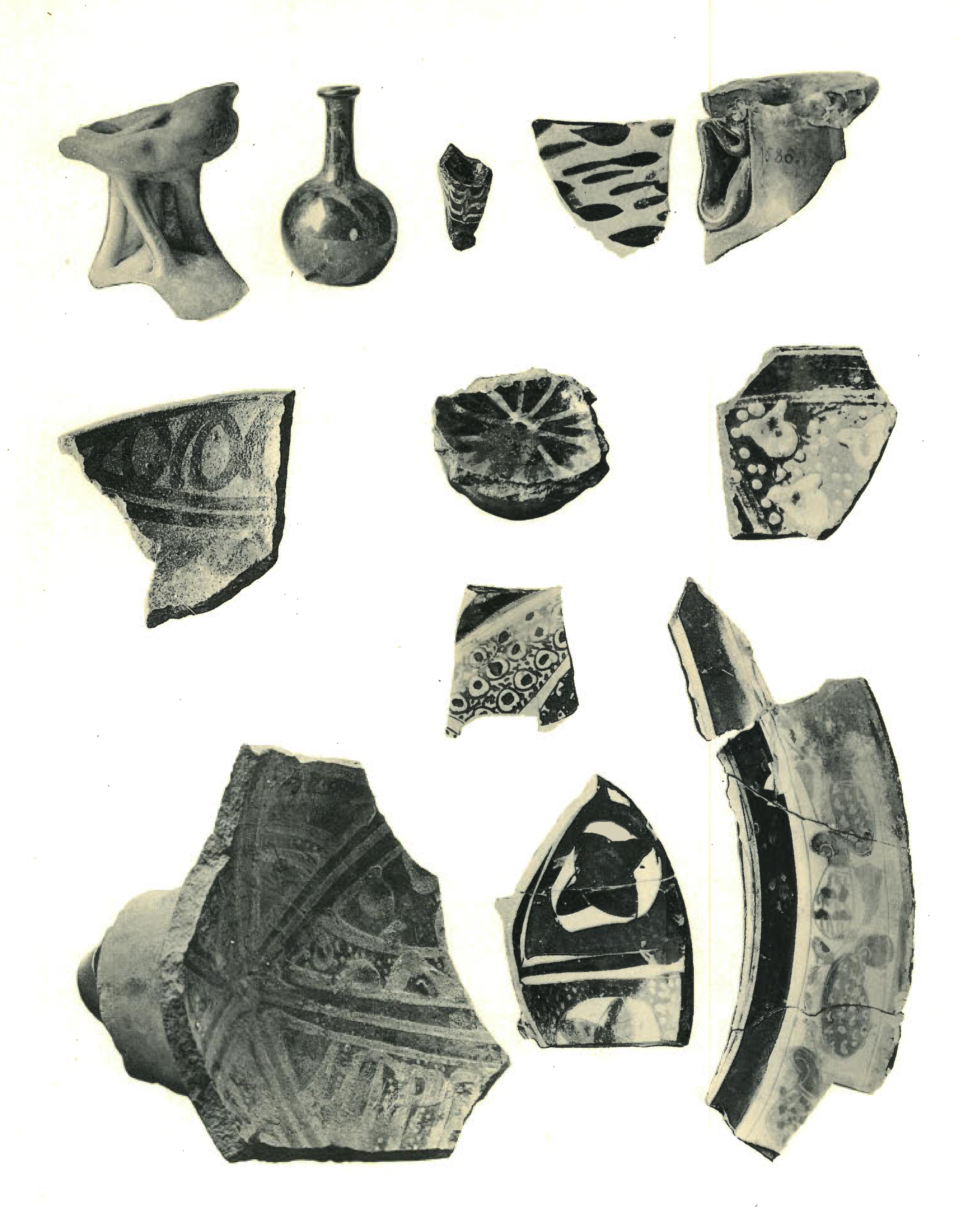
Fig. 2. — Cimetière moderne.


Edfou
1797.





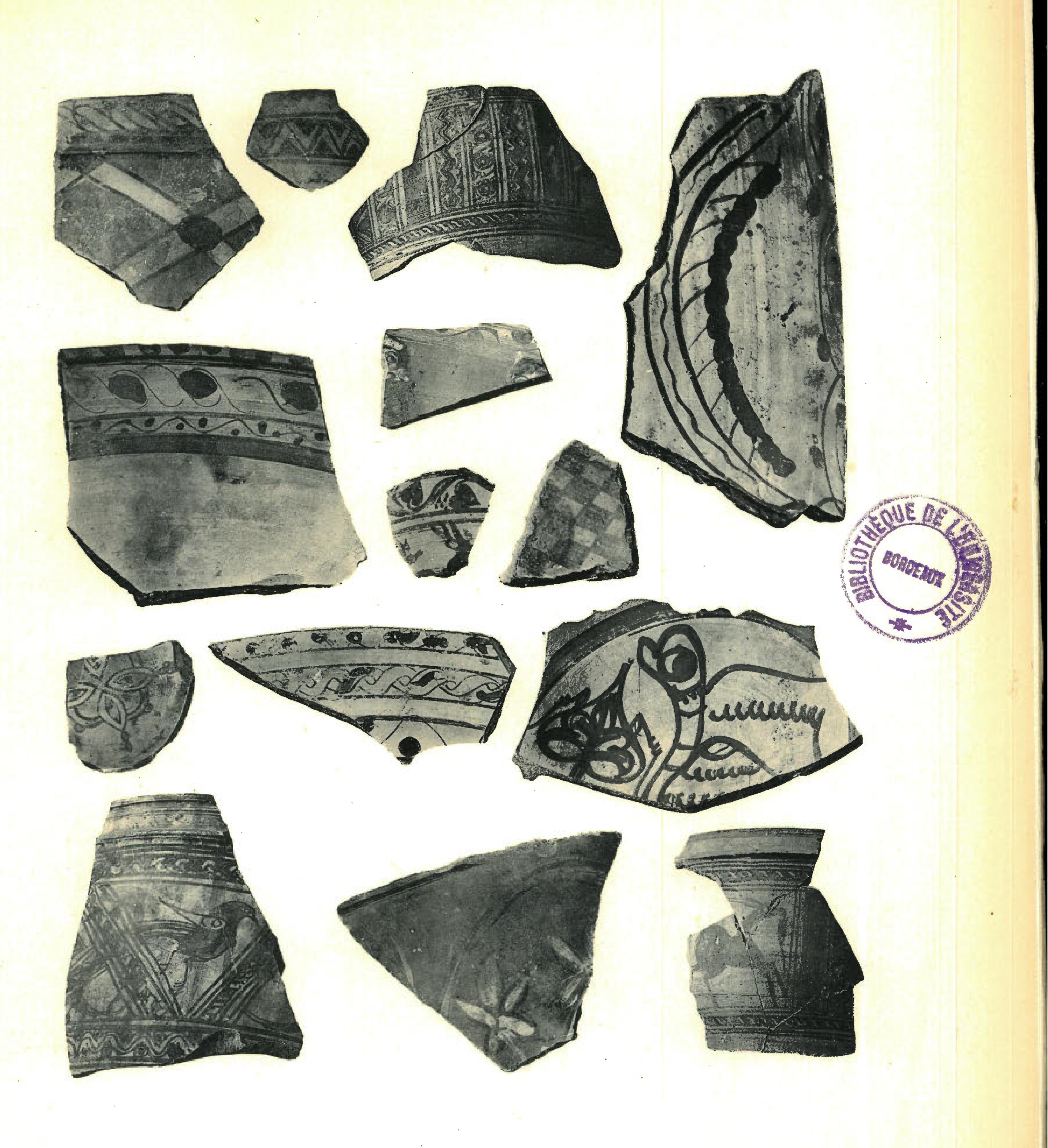








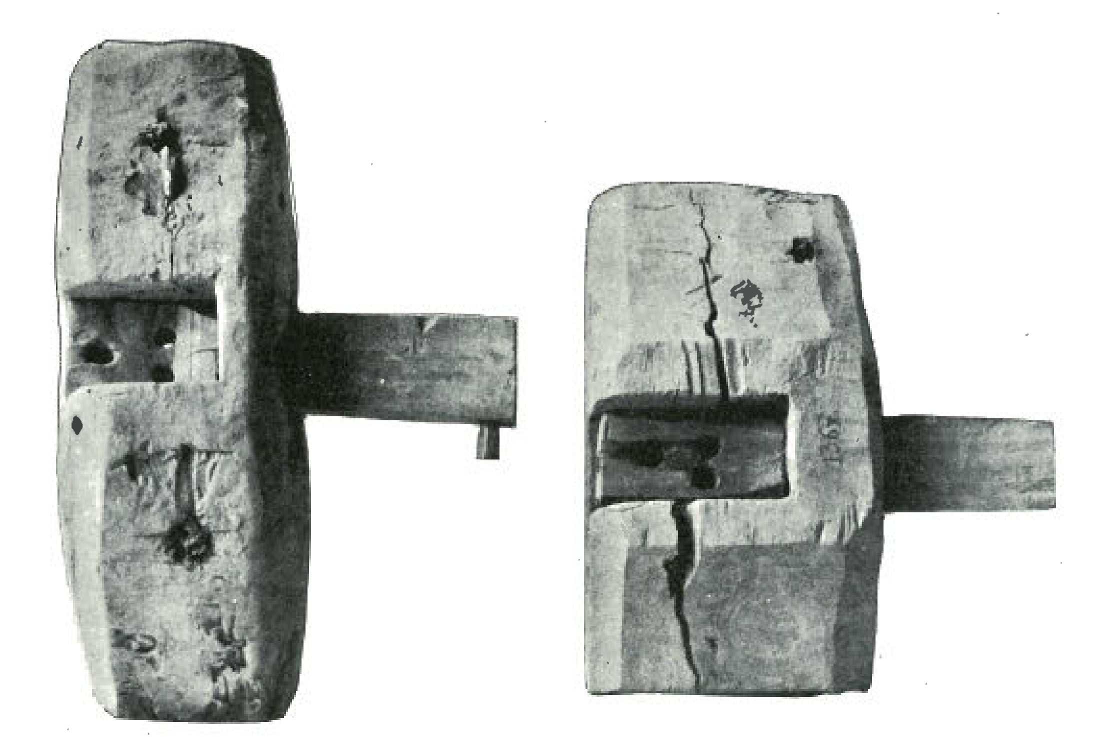






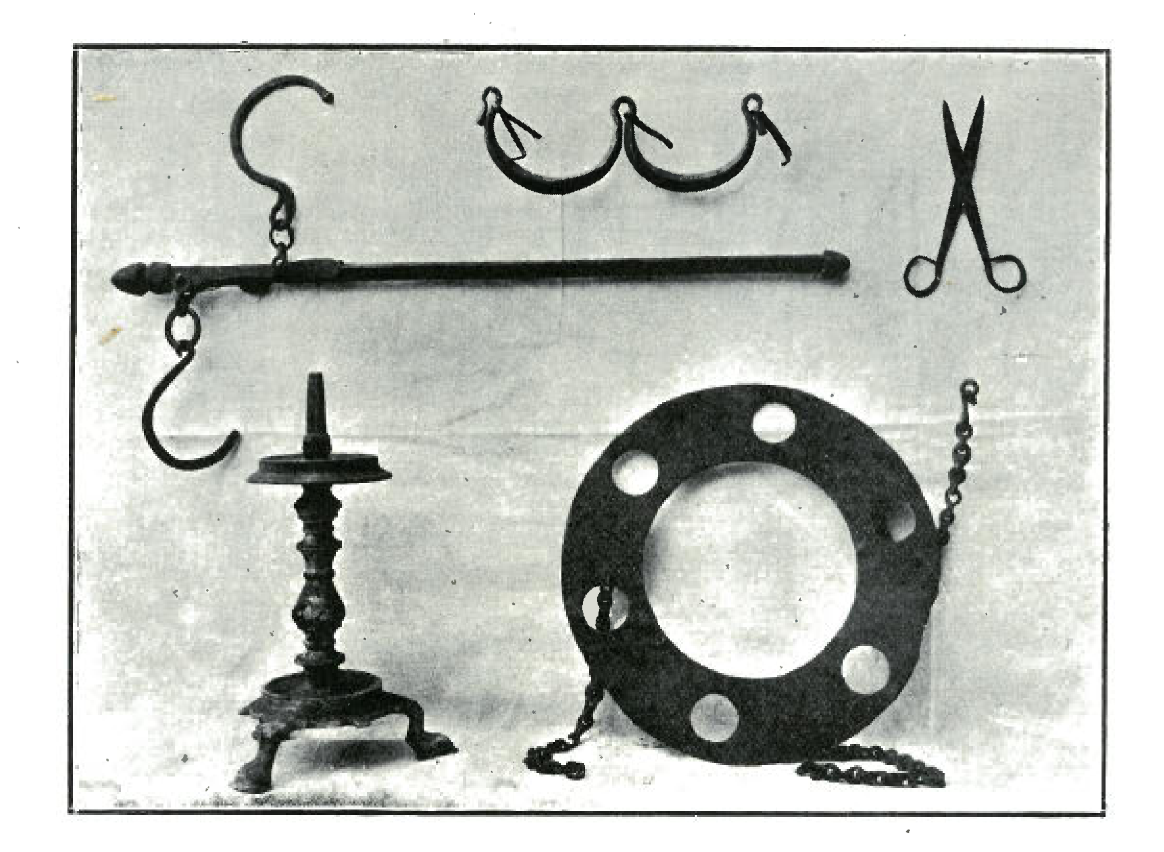



BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ
BORDEAUX





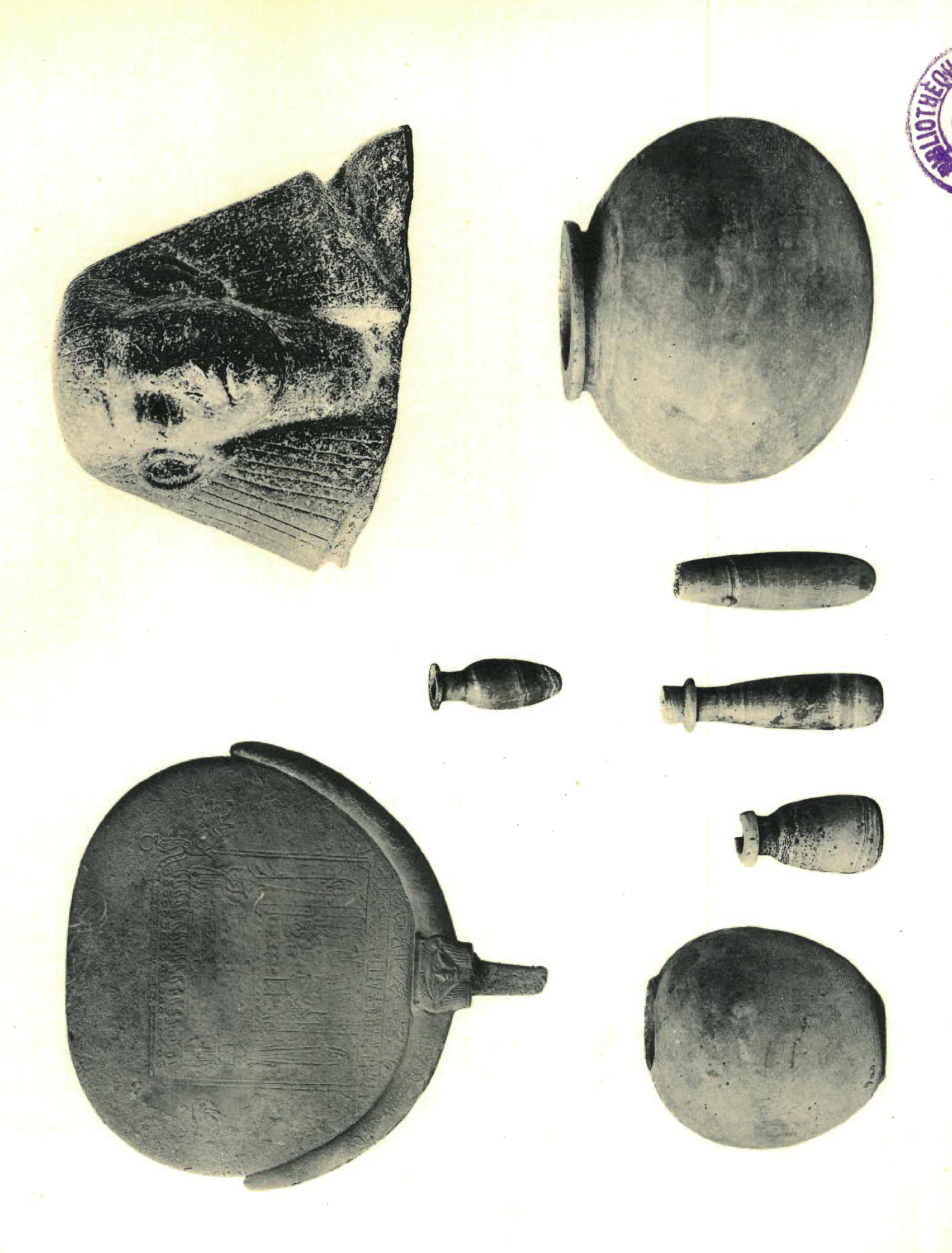









6
3
5
2
4
1
16
17
18
7
8
9
10
11
12
21
22
15
14
13
24
25
20
23
19





IMP. CATALA FRÈRES, PARIS

Echelle

Ruelle I (16,40)

Fouilles de 1922

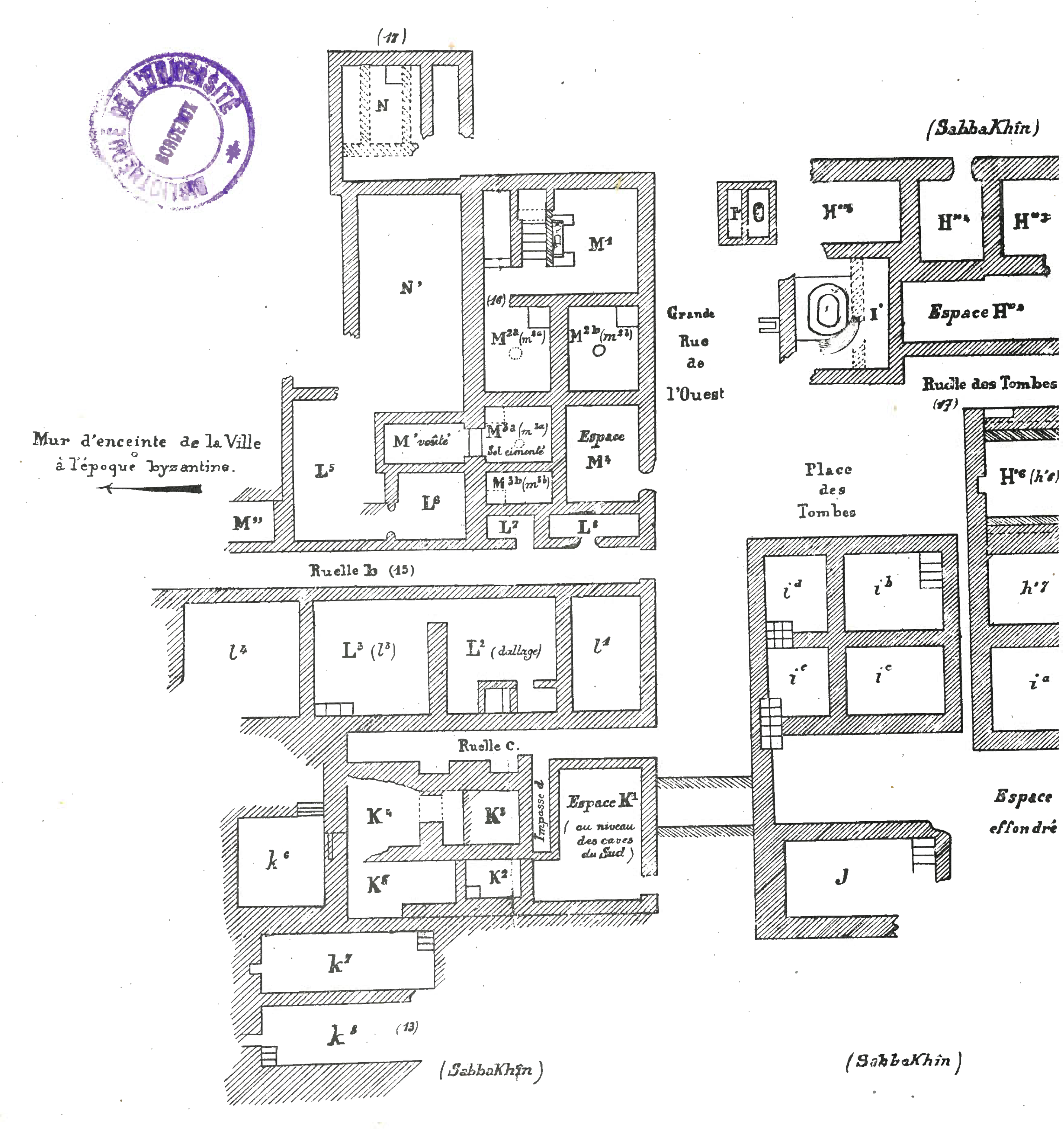
Ruelle II (pente ⟵)

Ruelle IV

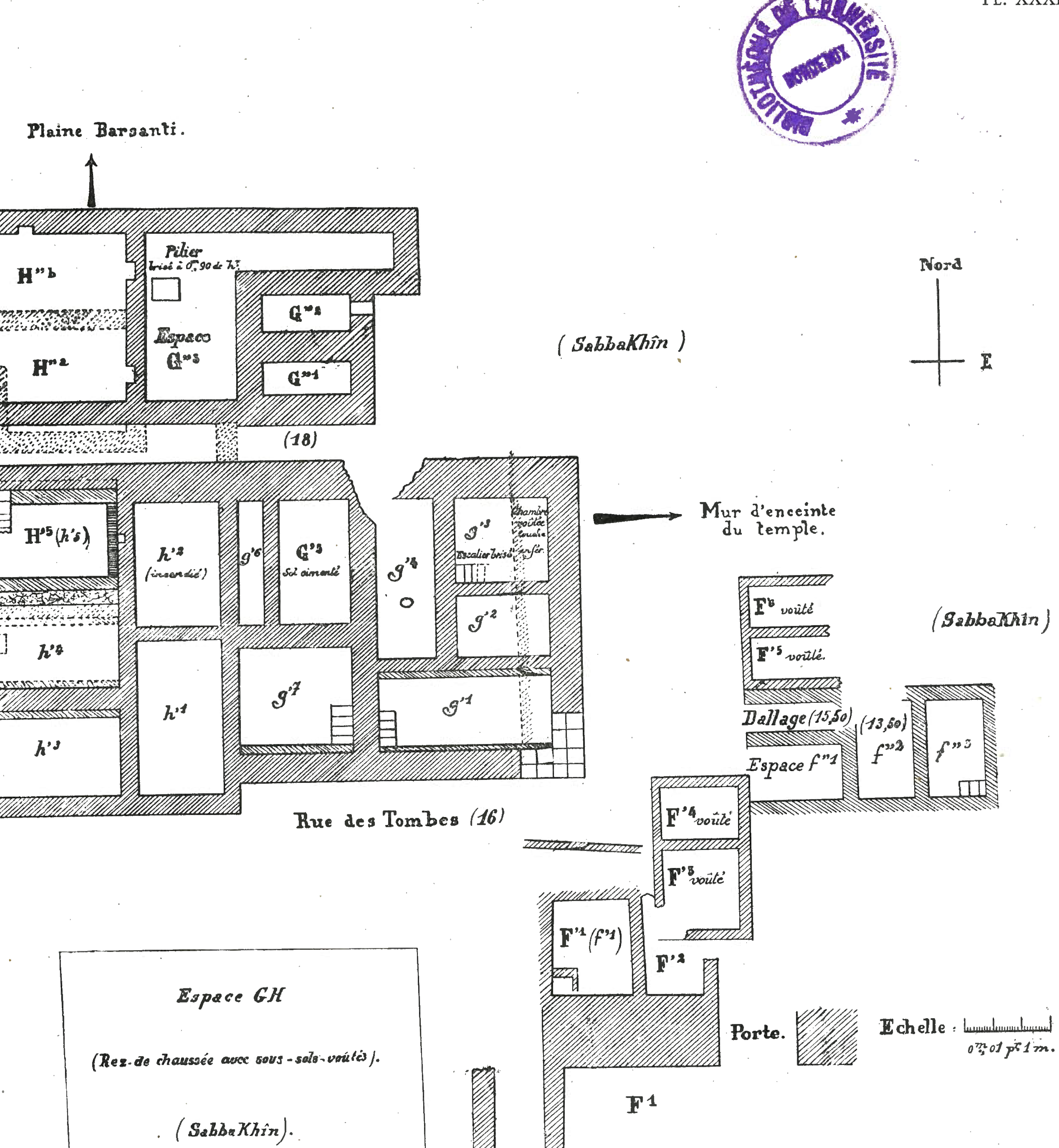
Ruelle III (14,70?)

mur d'enceinte Ouest du Temple

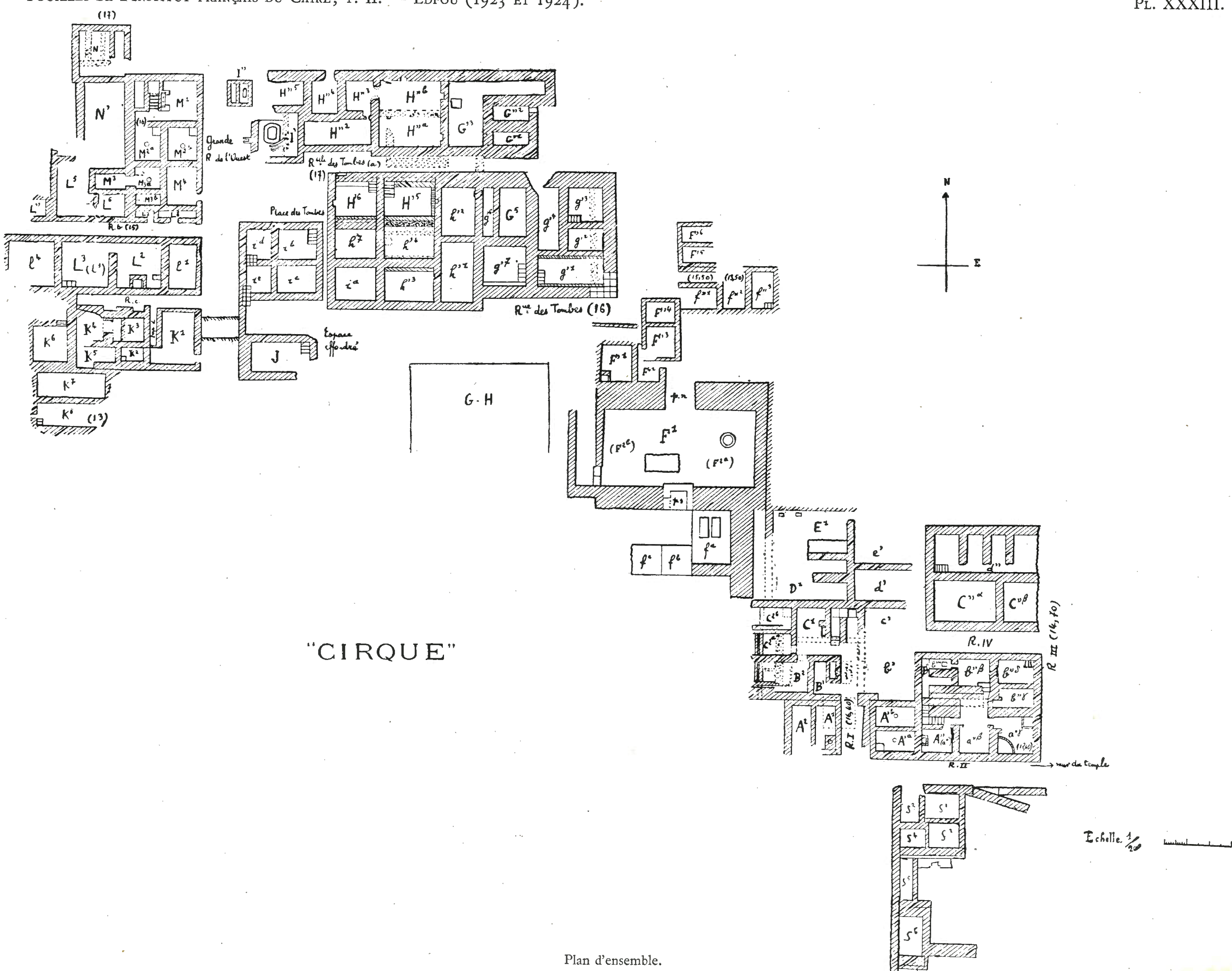
Plan du Ier secteur (fouilles de 1923).


(17)
N
N'
M¹
(16)
M²ᵃ (m²ᵃ)
M²ᵇ (m²ᵇ)
M' voûte
M³ᵃ (m³ᵃ)
Sol cimenté
Espace M⁴
M³ᵇ (m³ᵇ)
L⁵
L⁶
L⁷
L⁸
M⁹⁹
Mur d'enceinte de la Ville
à l'époque byzantine.
Grande
Rue
de
l'Ouest
(Sabbakhîn)
I'
Espace H
Ruelle des Tombes
(17)
Place
des
Tombes
H⁶ (h'₆)
h'₇
i ᵃ
i ᵇ
i ᶜ
i ᵈ
i ᵉ
Ruelle b (15)
l⁴
L³ (l³)
L² (dallage)
l¹
Ruelle c.
K⁴
K³
Impasse d
Espace K¹
(au niveau
des caves
du Sud)
k⁶
K⁵
K²
J
Espace
effondré
k⁷
k⁸
(13)
(Sabbakhîn)
(Sabbakhîn)

Plan du IIIᵉ



(fouilles de 1924).



Plan d'ensemble.

EN VENTE :

AU CAIRE : chez les principaux libraires et à l'Institut français d'Archéologie orientale, 37, Shareh El-Mounirah.

A ALEXANDRIE : à la Librairie J. Hazan, ancienne librairie L. Schuler, rue Chérif-Pacha, n° 6.

A PARIS : à la Librairie orientaliste Paul Geuthner, 13, rue Jacob;

— chez Fontemoing et Cie, E. de Boccard, successeur, 1, rue de Médicis.

A LONDRES : chez Bernard Quaritch, 11, Grafton Street.

A LEIPZIG : chez Otto Harrassowitz.